

VILLE DE

BULLE

Grand - Rue 7 | Case postale 32 | CH-1630 Bulle

Tél. 026 919 18 00 | Fax 026 919 18 09

www.bulle.ch | secretariat@bulle.ch

Rapport de gestion 2018 de la Ville de Bulle

LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

Editorial

L'année 2018 a marqué l'entrée dans la seconde moitié de la législature. Depuis le 1^{er} avril 2016, date de son entrée en fonction, le Conseil communal s'est engagé avec enthousiasme et conviction pour une évolution harmonieuse de notre ville et l'amélioration de la qualité de vie des Bulloises et des Bullois. L'Exécutif entend poursuivre dans cette voie, dans l'esprit de cohésion et de collégialité qui l'anime.

La mise à l'enquête publique du Plan d'aménagement local (PAL) de la Ville de Bulle a constitué l'un des hauts faits de l'année écoulée. Visant à répondre aux nouveaux enjeux de l'aménagement du territoire bullois et à accompagner qualitativement la densification voulue par le législateur fédéral et le peuple suisse, le PAL 2018 comporte d'importantes nouveautés autour de thèmes centraux comme la préservation et la valorisation des espaces verts, la mobilité ou encore l'énergie. Au cours des derniers mois, le processus d'instruction s'est poursuivi à un rythme soutenu (séances de conciliation, décisions sur les dossiers d'opposition, enquête publique complémentaire, etc.), si bien que le dossier du PAL 2018 sera transmis dans le courant de ce printemps au Service des constructions et de l'aménagement du Canton de Fribourg pour approbation.

En matière d'aménagement du territoire, le Conseil communal a concentré ses réflexions et son action sur d'autres projets majeurs de la présente législature qui modifieront en profondeur le visage de notre cité, à commencer par le réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas. Première étape indispensable au bon fonctionnement du réseau routier de l'agglomération dans les années à venir, sa réalisation, prévue jusqu'en 2021, a été lancée en début d'année. En parallèle, l'Exécutif a poursuivi l'étude de l'aménagement et de la requalification des espaces publics du secteur de la future gare de Bulle.

Dans un contexte de croissance démographique – certes moins marquée ces dernières années mais appelée à se poursuivre – Bulle se doit, continuellement, de développer des services et des infrastructures pour répondre au plus près des besoins de sa population. La réfection de la piscine communale, la revalorisation des jardins de Sainte-Croix ou la rénovation du bâtiment du Service de la jeunesse, en cours ou terminée pour cette dernière, en sont de parfaits exemples.

Au chapitre des écoles, la rentrée a coïncidé avec la mise en service du nouveau bâtiment scolaire de Dardens, infrastructure pont indispensable pour répondre à l'évolution des effectifs des élèves bullois jusqu'à la réalisation de la prochaine école primaire d'envergure. Autre nouveauté, les Autorités communales ont encore étendu l'accueil extrascolaire, qui offre désormais une prise en charge complète durant les semaines scolaires.

Quant à l'exercice comptable 2018, il peut être qualifié de réjouissant. A l'image des années précédentes, l'Exécutif a parfaitement maîtrisé les dépenses, dans le strict respect du budget adopté par le Conseil général. Conjuguée à des recettes fiscales – entre autres conjoncturelles – supérieures aux prévisions budgétaires, cette saine gestion du portefeuille communal a permis d'investir sans recourir à l'emprunt, tout en diminuant l'endettement de la Ville de Bulle.

Encore encouragé par ce bilan 2018 positif, le Conseil communal continuera de donner son maximum pour relever les nombreux défis qui l'attendent durant cette deuxième partie de législature.

SOMMAIRE - RAPPORT DE GESTION DE LA VILLE DE BULLE

FOCUS 2018

L'actualité 2018 7 | 17

1

Rapport sur les comptes 2018 19 | 42

Résultat	page 19
Administration	page 24
Cadastre, foires et marchés, domaine public, divers	page 25
Service des curatelles	page 25
Service du feu	page 25
Enseignement et formation	page 26
Musée gruérien et Bibliothèque publique	page 27
Culture, sports et loisirs	page 27
Santé	page 29
Affaires sociales	page 29
Transports et communications	page 30
Approvisionnement en eau	page 31
Epuration des eaux	page 31
Gestion des déchets	page 32
Aménagement du territoire	page 32
Forêts	page 32
Tourisme	page 34
Impôts	page 34
Finances	page 37
Immeubles du patrimoine financier	page 37
Autres postes	page 38
Amortissements supplémentaires	page 39
Provisions	page 39
Compte des investissements	page 41
Bilan	page 41

2

Activités des Conseils général et communal 44 | 47

3

Transactions immobilières 49

4

Service de la jeunesse 51 | 54

Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle	page 51
Travail social hors murs	page 52
La Bulle professionnelle	page 52
Événements et projets	page 52

Culture 55 | 56

Service de la culture	page 55
-----------------------	---------

Sports 57 | 58

Service des sports	page 57
--------------------	---------

5

Foyers communaux 60 | 66

Comité de direction	page 60
Objectifs 2018	page 60
Tarifs 2018	page 60
Détail des journées et taux d'occupation	page 61
Animations	page 61
Indice de satisfaction des résidents	page 61
Personnel	page 62
Comptes d'exploitation	page 64
Projets et perspectives	page 65

6

Service des curatelles 68 | 73

Communes de Bulle, Riaz et Morlon

Composition du service	page 68
Exercice comptable 2018	page 69
Statistiques des dossiers de protection	page 69
Commentaires	page 71
Perspectives 2019	page 72
Inspections	page 73
Divers	page 73

7

Service des eaux 75 | 77

Introduction	page 75
Réseau Ville de Bulle	page 75
Réservoir de Vaucens	page 76
Consommation	page 76

8

Musée gruérien et Bibliothèque publique 79 | 87

Points forts 2018	page 79
Accueil du public	page 79
Activités de la bibliothèque	page 79
Activités du musée	page 81
Personnel de la bibliothèque et du musée	page 85
Infrastructures	page 86
Communication et promotion	page 86
100 ^e du Musée gruérien et de la Bibliothèque	page 86
La Commission du musée et de la bibliothèque	page 87
Partenaires	page 87
Remerciements	page 87

FOCUS 2018

Population 7 | 8

Population au 31 décembre	page 7
Naissances et décès	page 7
Doyen et doyenne	page 8

Naturalisations 9

Chômage 10

Personnel communal 11 | 14

Effectif du personnel	page 11
Mutations intervenues en 2018	page 13

Votations 15

Aperçu de la construction 17

FOCUS 2018

Population

1. Population au 31 décembre 2018

Etablis

Suisses établis	13'931	
Permis B	3'136	
Permis C	6'058	
	23'125	+ 737 (22'388 au 31.12.2017)
Livrets F (<i>asile - admis provisoirement</i>)	158	
Permis L (<i>courte durée</i>)	202	
En attente d'autorisation	18	
Population dite « résidente permanente »	23'503	+ 811 (22'692 au 31.12.2017)

Séjours

Suisses en séjour	207	
Permis B en séjour	8	
Permis C en séjour	20	
Permis L en séjour	0	
Fonctionnaire international	1	
En attente d'autorisation	0	
Population totale	23'739	+ 810 (22'929 au 31.12.2017)

La population étrangère (9'601 personnes) représente 40,45 % de la population totale.
Nationalités représentées : 118.

Principales communautés étrangères :

1 Portugal	4'221
2 France	1'214
3 Kosovo	781
4 Italie	481
5 Espagne	406
6 Serbie	210

En plus, pour mémoire (exclus des calculs)

Livrets N (<i>requérants d'asile</i>)	68
Permis G (<i>frontaliers</i>)	112

2. Naissances et décès

Il y a eu 320 naissances et 166 décès enregistrés dans la commune.

3. Doyen et doyenne

Au 31 décembre 2018, le doyen est M. Georges Currat, né le 1^{er} octobre 1921 et la doyenne M^{me} Anne-Marie Cudré-Mauroux, née le 15 mars 1919.

Au 31 décembre 2018, la population bulloise comprenait 171 personnes de 90 ans et plus, dont 123 femmes.

En 2019, 41 personnes fêteront leur 90^e anniversaire, quatre personnes entreront dans leur 100^e année et deux personnes auront 100 ans.

FOCUS 2018

Naturalisations

La Commission communale des naturalisations est composée de 3 membres de l'Exécutif, 3 membres du Législatif et 1 membre libre.

Etat au 31 décembre 2018 :

- M^{me} Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, présidente
- M^{me} Chantal Pythoud, conseillère communale, vice-présidente
- M. Jérôme Tornare, conseiller communal
- M. Sebastian Despond, conseiller général
- M. Laurent Monney, membre libre
- M^{me} Marie-Claire Pasquier, conseillère générale
- M. Théodore Savary, conseiller général

La Commission des naturalisations s'est réunie à 14 reprises pour l'examen de 47 demandes de naturalisation ordinaire. Après audition des personnes, la commission a proposé la suspension de 8 demandes pour lesquelles les requérants ne répondaient pas à tous les critères d'intégration, en particulier en ce qui concerne les connaissances de la langue française et/ou les connaissances générales du pays et des institutions politiques. Durant l'année écoulée, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de la Ville de Bulle à 66 personnes, dont 19 mineurs.

Fin 2018, il y avait 25 nouveaux dossiers et 12 dossiers en suspension, soit 37 demandes en attente de traitement.

La mise en application de la nouvelle Loi fédérale sur la nationalité suisse du 20 juin 2014 (LN) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, tout comme, au niveau cantonal, la Loi sur le droit de cité fribourgeois du 14 décembre 2017 (LDCF) ainsi que le Règlement sur le droit de cité fribourgeois (RDCF). Le Règlement sur le droit de cité communal a donc dû être mis à jour et a été adopté le 17 décembre 2018 par le Conseil général de la Ville de Bulle. Cela a demandé des adaptations minimales dans la gestion administrative des dossiers.

Afin d'aider au mieux les requérants à la naturalisation à se préparer aux auditions avec la Commission communale des naturalisations, un cours préparatoire, gratuit et facultatif, a été mis en place et dispensé par M^{me} Cynthia Bapst, secrétaire de la commission. Il s'agit d'une session de deux heures, comportant une brève explication du déroulement de l'audition, une partie théorique de connaissances générales et civiques, puis les questions des participants. Ce cours a eu lieu à cinq reprises et a attiré 61 participants qui en ont fait un retour largement positif.

FOCUS 2018

Chômage

Au 1^{er} mars 2019, 791 demandeurs d'emploi (chômeurs, gains intermédiaires, programmes d'occupation d'emploi temporaire, semestres de motivation, etc.) étaient inscrits (801 au 1^{er} mars 2018), ce qui représente, par rapport à la population active de 10'243, un taux de 7,72 %. Quant au taux de chômage, à cette même date, il s'élève à 4,89 % (4,49 % en 2018).

FOCUS 2018

Personnel communal

1. Effectif du personnel de la commune au 31.12.2018

Administration (secrétariat, contrôle de l'habitant, communication, agence AVS, intégration, RH, caisse de pensions)	10 plein temps 14 temps partiel 1 apprentie 1 stagiaire
Finances	5 plein temps 3 temps partiel 1 apprenti
Technique	7 plein temps 2 temps partiel
Urbanisme	9 plein temps 5 temps partiel 1 apprentie
Section bâtiments et infrastructures	9 plein temps 26 auxiliaires 1 apprentie
Section voirie	17 plein temps 1 temps partiel
Section espaces verts	12 plein temps 2 temps partiel 3 apprentis
Section forêts	4 plein temps 1 temps partiel 2 apprentis
Service du feu	3 plein temps
Visite du feu	1 auxiliaire
Poids public	3 auxiliaires
Service de la jeunesse	2 plein temps 3 temps partiel 14 auxiliaires 1 apprentie 3 stagiaires
Police locale	8 plein temps 2 temps partiel 1 auxiliaire

Service des écoles

• administration scolaire	1 plein temps 5 temps partiel
• professeurs de sport	2 plein temps 4 temps partiel
• sports facultatifs	19 auxiliaires
• infirmerie	1 temps partiel
• surveillance des devoirs	24 auxiliaires
• patrouilles scolaires	19 auxiliaires
• accueil extrascolaire	3 temps partiel 38 auxiliaires
• matériel et informatique	12 auxiliaires

Musée gruérien et Bibliothèque publique

3 plein temps 15 temps partiel 21 auxiliaires 1 apprentie
--

Service des curatelles
(pour les communes de Bulle, Riaz et Morlon)

4 plein temps 11 temps partiel 2 auxiliaires 1 stagiaire

Total EPT personnel de statut communal	167 unités	soit 141,09 EPT
Total EPT personnel de statut de droit privé	186 unités	soit 43,25 EPT
Total EPT apprentis	11 unités	soit 11 EPT

Total 364 unités*

Hommes	126 unités
Femmes	238 unités

***Non inclus :**

<i>Pompiers volontaires</i>	118 unités
<i>Membres de commissions</i>	142 unités
<i>Petits jobs d'été : piscine, conciergerie, voirie et jardins</i>	82 unités

Nombre total de certificats de salaire établis :

1'020 (y inclus les entrées/sorties en cours d'année)

FOCUS 2018

Personnel communal

2. Mutations intervenues durant l'année 2018

ARRIVÉES

Administration	Elodie Mille, apprentie employée de commerce
Technique	Laetitia Bussard, collaboratrice administrative Ludovic Vial, collaborateur technique
Urbanisme	Véronique Chenaux, collaboratrice administrative supérieure Frédérique Delacombaz, collaboratrice administrative Alexandre Malacorda, chef du Service aménagement Martine Roulin, collaboratrice administrative
Section bâtiments et infrastructures	Amélie Rouiller, apprentie en exploitation
Section voirie	Mehdi Ndombasi, ouvrier spécialisé
Section espaces verts	Jonas Sciboz, apprenti horticulteur Raphaël Studemann, horticulteur-paysagiste
Section forêts	Sylvain Deillon, forestier-bûcheron
Service de la jeunesse	Pascal Pernet, chef du Service de la jeunesse
Police locale	Claude-Alain Beaud, assistant de police Jérémy Perroud, assistant de police
Service des écoles	Fabienne Bapst Staremborg, responsable pédagogique Loïc Brunetti, maître d'éducation physique Patric Davet, chef du Service des écoles Corinne Kot-Seydoux, responsable de site AES
Musée gruérien et Bibliothèque	Gladys Kembo, agente en information documentaire Maëlle Rouiller, apprentie en information documentaire
Service des curatelles	Alexandra Bosson, assistante sociale Sophie Donzallaz, collaboratrice socio-administrative Doriane Martin, collaboratrice administrative
Service des ressources humaines	Roxane Frossard, assistante RH

DÉPARTS

Finances	Nicolas Gachet, adjoint du chef du Département finances
Urbanisme	Muriel Ody-Favre, collaboratrice technique Eric Pichonnaz, architecte de ville
Service de la jeunesse	Maxime Pasquier, chef du Service de la jeunesse Danièle Gremaud, animatrice socioculturelle
Service des curatelles	Nicolas Jutzet, assistant social Gentride Huruglica, collaboratrice administrative

DÉPARTS À LA RETRAITE

Administration	Anne Carrel-Meyer, secrétaire du Conseil communal
Service des écoles	André Schibler, chef du Service des écoles
Service des curatelles	Catherine Rime, collaboratrice administrative

FINS D'APPRENTISSAGE

Finances	Rachel Amdemichaël, apprentie employée de commerce
Section espaces verts	Myriam Ruffieux, apprentie hortultrice
Section bâtiments et infrastructures	Lionel Bohler, apprenti en exploitation
Musée gruérien et Bibliothèque	Sylvianne Gobet, apprentie en information documentaire

DÉCÈS

Police locale	Jean-Carlo Gapany, assistant de police
---------------	--

FOCUS 2018

Votations

Les citoyens ont été convoqués quatre fois pour des votations en 2018 :

Le 4 mars 2018, 5'520 votants sur 11'273 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 49 %, se sont prononcés en votations fédérale et cantonale sur les objets suivants :

Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021

4'155 OUI 967 NON

Initiative populaire « Oui à la suppression des redevances radio et télévision » (suppression de redevances Billag)

1'152 OUI 4'313 NON

Initiative constitutionnelle « Transparence du financement de la politique »

3'353 OUI 1'646 NON

Décret du 17 novembre 2017 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de l'agrandissement du Collège Sainte-Croix, à Fribourg

4'090 OUI 837 NON

Le 10 juin 2018, 3'045 votants sur 11'334 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 26,87 %, se sont prononcés en votations fédérale et cantonale sur les objets suivants :

Initiative populaire « Monnaie pleine »

674 OUI 2'274 NON

Loi fédérale sur les jeux d'argent

2'431 OUI 521 NON

Crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de la restructuration de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg

2'493 OUI 487 NON

Le 23 septembre 2018, 3'434 votants sur 11'410 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 30,1 %, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants :

Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres

2'737 OUI 644 NON

Initiative populaire « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques » (initiative pour des aliments équitables)

1'823 OUI 1'557 NON

Initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »

1'638 OUI 1'711 NON

Le 25 novembre 2018, 4'287 votants sur 11'434 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 37,5 %, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants :

Initiative populaire «Pour la dignité des animaux de rente agricoles» (initiative pour les vaches à cornes)

1'424 OUI 2'621 NON

Initiative populaire «Le droit suisse au lieu des juges étrangers» (initiative pour l'autodétermination)

971 OUI 3'222 NON

Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LGPA) (base légale pour la surveillance des assurés)

2'371 OUI 1'824 NON

FOCUS 2018

Aperçu de la construction

Police des constructions

La Police des constructions a traité durant l'année 2018 environ 235 dossiers de construction. Parmi ces dossiers, on compte entre autres :

- 90 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux) ;
- 80 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux) ;
- 43 annonces d'installation de panneaux solaires pour un total de 3'740,83 m² ;
- 62 demandes d'autorisation pour la pose de panneaux réclames, enseignes, etc.

Les dossiers de demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire sont répartis selon les types d'objets suivants :

- 13 dossiers concernent des maisons individuelles isolées ou mitoyennes ;
- 24 dossiers concernent des immeubles locatifs ou en PPE ;
- 18 dossiers concernent des bâtiments administratifs, commerciaux, industriels, des hôtels et restaurants, foyers, etc. ;
- 9 dossiers concernent des fabriques, usines et ateliers ;
- 2 dossiers concernent des écoles, des bâtiments à but culturel ou sont liés à l'éducation ;
- 1 dossier concerne une piste VTT (loisirs) ;
- 13 dossiers concernent des projets d'installations d'eau, de chauffage à distance (CAD), de multiser-vices, de communication, d'installations d'ordures ménagères, de routes, de places et d'installations de communication.

Le Service a également analysé 25 dossiers en consultation et 19 demandes préalables. Il a aussi été consulté dans le cadre d'études de faisabilité et de préavis de verbaux privés selon l'article 53 du Règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 1^{er} décembre 2009 (ReLATEC).

Les tâches du Service de la Police des constructions sont aussi nombreuses que variées. En sus du traitement des demandes susmentionnées, la Police des constructions veille également :

- à la délivrance des permis d'occuper (sans visite) ;
- à transmettre les préavis techniques pour les modifications des patentes (116 préavis) ;
- à transmettre les préavis pour les locaux affectés à l'exercice de la prostitution ;
- à transmettre les préavis pour les empiètements sur le domaine public ;
- à la salubrité des logements et locaux ;
- à la tenue des données et statistiques du Registre fédéral des logements et bâtiments (RegBL) ;
- au suivi administratif des constructions ;
- au respect du Plan d'aménagement local (PAL), du Règlement communal d'urbanisme (RCU), des Plans d'aménagement de détail (PAD) et des mandats d'étude parallèles (MEP) ;
- au suivi des citernes privées.

En 2018, le Service a également participé au lancement et à la mise en production de l'application FRIAC (Fribourg Autorisation de Construire) du Canton de Fribourg pour le traitement des demandes de permis de construire.

Au terme de l'année 2018, la Ville de Bulle compte 56 bâtiments en projet regroupant 650 logements ; 38 bâtiments sont en cours de construction offrant à futur 558 logements.

1

Rapport sur les comptes

19 | 42

Résultat	page 19
Administration	page 24
Cadastre, foires et marchés, domaine public, divers	page 25
Service des curatelles	page 25
Service du feu	page 25
Enseignement et formation	page 26
Musée gruérien et Bibliothèque publique	page 27
Culture, sports et loisirs	page 27
Santé	page 29
Affaires sociales	page 29
Transports et communications	page 30
Approvisionnement en eau	page 31
Epuration des eaux	page 31
Gestion des déchets	page 32
Aménagement du territoire	page 32
Forêts	page 32
Tourisme	page 34
Impôts	page 34
Finances	page 37
Immeubles du patrimoine financier	page 37
Autres postes	page 38
Amortissements supplémentaires	page 39
Provisions	page 39
Compte des investissements	page 41
Bilan	page 41

1. Résultat

Le compte de fonctionnement dégage un **bénéfice de Fr. 661'692.06**, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 754'300.--. L'amélioration est de Fr. 1'415'992.06. Un bénéfice de Fr. 4'047'296.35 sur la vente d'immeubles a permis de procéder à des amortissements supplémentaires.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait Fr. 116'422'450.-- de charges, avant amortissements supplémentaires, versement aux réserves et imputations internes. Les comptes 2018 enregistrent un total de Fr. 123'136'345.22. Conformément aux recommandations de l'Association des communes fribourgeoises (ACF), une provision de Fr. 3'500'000.-- a été constituée pour la modification de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg, la Ville de Bulle devant y participer par les charges liées (enseignement, institutions, etc.). En outre, une provision de Fr. 3'200'000.-- est constituée pour la modification du plan de prévoyance de la Caisse de pensions de la Ville de Bulle. Après déduction de ces provisions, le total des charges est de Fr. 116'436'345.22.

L'augmentation des charges est de Fr. 13'895.22 (0,01 %).

Les produits de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales nettement supérieures aux prévisions budgétaires.

Le budget prévoyait Fr. 115'774'450.-- de recettes, avant prélèvement sur réserves, imputations internes et bénéfice sur ventes d'immeubles. Les comptes 2018 enregistrent un total de Fr. 125'219'377.83.

L'augmentation des produits est de Fr. 9'444'927.83 (8,16 %).

Par rapport au budget, voici les principaux écarts :

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différences</u>
<u>Dépenses de fonctionnement</u>			
Bâtiment administratif LTT, entretien	66'500.—	186'845.45	+ 120'345.45
Accueil extrascolaire, traitements	392'900.—	608'511.50	+ 215'611.50
Accueil extrascolaire, charges	306'000.—	466'250.90	+ 160'250.90
Structures d'accueil petite enfance	800'000.—	695'650.30	- 104'349.70
Institutions spécial. pers. handicapées	5'482'100.—	5'754'737.10	+ 272'637.10
Déneigement, sans imputations internes	305'000.—	137'499.90	- 167'500.10
Trafic régional, part aux dépenses cant.	2'100'600.—	1'857'037.—	- 243'563.—
<u>Recettes de fonctionnement</u>			
Autorisations de construire	200'000.—	335'187.80	+ 135'187.80
Produit des amendes – Police locale	790'000.—	667'501.10	- 122'498.90
Accueil extrascolaire, recettes et subv.	420'000.—	653'232.85	+ 233'232.85
Produit net de la gestion des eaux	266'000.—	1'172'280.—	+ 906'280.—
Impôt revenu/fortune pers. physiques	46'100'000.—	45'566'007.15	- 533'992.85
Impôt à la source	3'400'000.—	3'555'029.40	+ 155'029.40
Impôt bénéfice/capital pers. morales	10'500'000.—	15'124'906.60	+ 4'624'906.60
Impôt sur les gains immobiliers	1'200'000.—	1'998'959.90	+ 798'959.90
Impôt sur mutations immobilières	2'900'000.—	3'984'729.02	+ 1'084'729.02

Impôt sur successions et donations	100'000.—	507'813.75	+ 407'813.75
Impôt sur les prestations en capital	600'000.—	1'067'321.75	+ 467'321.75
Contribution immobilière	7'300'000.—	7'539'197.45	+ 239'197.45

Endettement

La dette brute s'élève à **Fr. 126'957'399.--** selon le bilan au 31.12.2018 (Fr. 132'872'173.-- au 31.12.2017).

- **La dette brute par habitant** (population légale: 22'709 habitants au 31.12.2017) est de **Fr. 5'591.--** à fin 2018 (Fr. 5'899.-- à fin 2017).

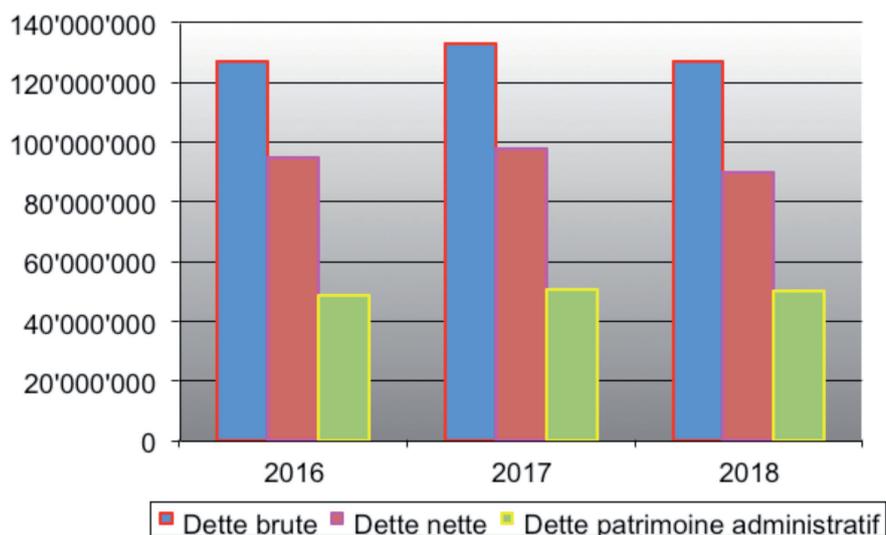
La dette nette (capitaux déduits) s'élève à **Fr. 89'711'312.--** au 31.12.2018 (Fr. 97'721'739.-- à fin 2017).

- **La dette nette par habitant** est de **Fr. 3'950.--** à fin 2018 (Fr. 4'339.-- à fin 2017).

La dette nette du patrimoine administratif (patrimoine financier déduit) s'élève à **Fr. 50'175'057.--** selon le bilan au 31.12.2018 (Fr. 50'707'864.-- à fin 2017).

- **La dette nette du patrimoine administratif par habitant** est de **Fr. 2'209.--** à fin 2018 (Fr. 2'251.-- à fin 2017).

Evolution de l'endettement



Evolution du résultat et du cash-flow

	<u>Comptes 2018</u>	<u>Comptes 2017</u>	<u>Comptes 2016</u>
Recettes de fonctionnement	144'121'709.73	134'281'056.79	134'264'565.00
- Dépenses de fonctionnement	143'460'017.67	131'859'475.96	128'958'862.60
= BÉNÉFICE - DÉFICIT	661'692.06	2'421'580.83	5'305'702.40
+ Amortissements obligatoires	5'519'315.35	4'336'882.75	4'320'232.52
+ Amortissements supplémentaires	4'047'296.35	4'898'189.25	5'014'239.00
+ Amortissements épuration (valeur remplacement)	1'867'400.00	1'921'500.00	2'040'300.00
+ Attributions aux réserves	176'448.85	371'184.67	338'345.45
- Prélèvements sur réserves	622'508.30	1'702'870.40	1'882'789.45
= CASH-FLOW	11'649'644.31	12'246'467.10	15'136'029.92

Indicateurs financiers

Voici les principaux indicateurs financiers définis par la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales.

Ces indicateurs permettent une analyse de la synthèse des comptes communaux.

	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne
1 Degré d'autofinancement	177.33 %	228.34 %	97.07 %	72.37 %	155.86%	146.19%
(autofinancement en pour-cent de l'investissement net)						
Pour déterminer la part des investissements de l'année financée par les moyens propres						
> 100% <i>idéal</i>						
70% - 100% <i>bon à acceptable</i>						
< 70% <i>problématique</i>						
2 Capacité d'autofinancement	10.76 %	16.65 %	12.27 %	8.29 %	8.54%	11.30%
(autofinancement en pour-cent des revenus de fonctionnement)						
Pour renseigner sur la capacité financière de la commune. Plus elle est importante et plus les possibilités de diminuer l'endettement ou de réaliser des investissements et d'en supporter les coûts induits augmentent						
> 20% <i>bon</i>						
10% - 20% <i>moyen</i>						
< 10% <i>faible</i>						
3 Quotité de la charge des intérêts	0.60 %	0.27 %	0.27 %	0.17 %	-0.10%	0.24%
(intérêts nets en pour-cent des revenus de fonctionnement)						
Elle indique quelle part des revenus la commune consacre au paiement des intérêts nets						
< 2% <i>faible</i>						
2% - 5% <i>moyenne</i>						
> 5% <i>forte</i>						

	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne
4 Quotité de la charge financière	5.70 %	4.33 %	3.48 %	3.30 %	3.83%	4.13%
(intérêts + amortissements en pour-cent des revenus)						
Elle indique quelle part des revenus est nécessaire à la couverture des charges financières de la commune						
< 5 % <i>faible</i>						
5 % - 15 % <i>supportable</i>						
> 15 % <i>élevée à très élevée</i>						
5 Dette brute par rapport aux revenus	118.37 %	107.98 %	106.42 %	111.28 %	98.21%	108.45%
(dette brute en pour-cent des revenus de fonctionnement)						
Elle indique l'importance de l'endettement de la commune et des entités qui en dépendent par rapport aux recettes structurelles de fonctionnement						
< 50% <i>très bon</i>						
50% - 100% <i>bon</i>						
100% - 150% <i>moyen</i>						
150% - 200% <i>mauvais</i>						
> 200% <i>critique</i>						
6 Quotité d'investissement	10.98 %	14.06 %	13.65 %	12.00 %	9.69%	12.08%
(investissements bruts en pour-cent des dépenses consolidées)						
Elle indique l'importance des investissements par rapport aux dépenses consolidées. Elle fournit certes une information utile sur l'activité d'investissement, mais doit, comme le degré d'autofinancement, être observée sur plusieurs années car elle peut fluctuer beaucoup d'une année à l'autre						
< 10 % <i>effort d'investissement faible</i>						
10 % - 20 % <i>effort d'investissement moyen</i>						
20 % - 30 % <i>effort d'investissement élevé</i>						
> 30 % <i>effort d'investissement très élevé</i>						
7 Endettement net par habitant	3'226	2'508	2'210	2'251	2'209	2'481
(patrimoine financier moins les engagements, divisé par la population)						
Il indique le niveau d'endettement net, c'est-à-dire les dettes diminuées du patrimoine financier, par habitant. La qualité de l'indicateur implique bien entendu une évaluation correcte de ce patrimoine et notamment des biens immobiliers qui en font partie						
< 1'000 <i>faible</i>						
1'001 - 3'000 <i>moyen</i>						
3'001 - 5'000 <i>haut</i>						
> 5'000 <i>très haut</i>						
1'778 <i>moyenne des communes FR à fin 2017</i>						

Amortissements obligatoires

Administration	Fr.	18'215.65
Véhicules du Centre de renfort	Fr.	62'500.—
Bâtiments scolaires	Fr.	1'071'600.—
Extension de la Bibliothèque publique	Fr.	90'000.—
Zone sportive de Bouleyres	Fr.	178'500.—
Piscine	Fr.	30'000.—

Foyers pour personnes âgées	Fr.	772'996.85
Rues, places et trottoirs	Fr.	490'220.85
Places de stationnement vélos	Fr.	23'000.—
Aménagement d'arrêts de bus	Fr.	45'500.—
Approvisionnement en eau	Fr.	1'115'027.—
Epuration des eaux	Fr.	1'085'655.—
Assainissement de décharges	Fr.	15'400.—
Bâtiments du patrimoine financier	Fr.	520'700.—
	Fr.	5'519'315.35

Mouvement des réserves

	Budget		Comptes	
<u>Attributions</u>				
Réserve pour le service du feu	Fr.	0.—	Fr.	60'653.85
Fonds d'embellissement	Fr.	0.—	Fr.	95'795.—
Fonds contribution de remplacement places de parc	Fr.	0.—	Fr.	20'000.—
Fonds pour épuration des eaux	Fr.	2'545'000.—	Fr.	0.—
	Fr.	2'545'000.—	Fr.	176'448.85

Dissolutions

Réserve pour le service du feu	Fr.	145'900.—	Fr.	0.—
Fonds pour construction abris PC	Fr.	162'900.—	Fr.	194'009.10
Fonds d'embellissement pour musée	Fr.	5'000.—	Fr.	5'000.—
Fonds d'embellissement	Fr.	46'600.—	Fr.	48'951.30
Fonds pour entretien mesures écologiques	Fr.	6'700.—	Fr.	5'900.—
Fonds pour entretien des routes	Fr.	170'000.—	Fr.	170'000.—
Réserve pour travaux routiers et trafic	Fr.	105'000.—	Fr.	129'280.90
Approvisionnement en eau	Fr.	969'000.—	Fr.	69'367.—
Epuration des eaux	Fr.	677'600.—	Fr.	0.—
Fonds des forêts	Fr.	150'000.—	Fr.	0.—
	Fr.	2'438'700.—	Fr.	622'508.30

Compte de fonctionnement

En préambule, il faut rappeler qu'en raison de la séparation des travaux d'entretien effectués par des tiers de ceux réalisés par les services communaux, certains écarts par rapport au budget apparaissent lorsque des travaux qu'il était prévu de confier à des tiers ont été effectués par les services et vice versa.

La masse salariale, déduction faite des traitements des foyers pour personnes âgées, s'est élevée à Fr. 15'911'086.--, soit Fr. 214'186.-- de plus que prévu au budget (+ 1,36 %). L'augmentation est due uniquement à l'accueil extrascolaire qui a connu une fréquentation en forte hausse.

Les participations à des collectivités publiques (dépenses liées), comptes par nature 351 et 352, s'élèvent à Fr. 53'579'990.--, soit Fr. 3'089'290.-- de plus que prévu au budget, en tenant compte de la provision de Fr. 3'500'000.-- pour la Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg. Elles représentent le **41,4 % des charges**, imputations internes déduites.

2. Administration

Dépenses

- 020.309.00 Autres charges du personnel
- Un mandat a été attribué pour le recrutement du nouveau secrétaire général, ce qui explique le dépassement par rapport au budget.
- 020.315.00 Maintenance informatique
- Les frais de maintenance des logiciels et du matériel informatique ont été supérieurs aux prévisions.
L'augmentation du parc informatique explique ce dépassement.
- 020.317.00 Frais de réceptions et délégations
- Ce compte enregistre les frais de réceptions, l'accueil des jeunes citoyens, les cadeaux aux nonagénaires et les frais de repas lors des scrutins électoraux.
La ville de Bulle a eu l'honneur d'accueillir l'assemblée de l'Association des communes fribourgeoises.
- 020.318.01 Frais de port
- L'augmentation des frais de port s'explique notamment par l'envoi du matériel pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat.
- 020.365.00 Subventions et dons divers
- Les principales subventions ont concerné les marchés de Noël, Fr. 17'000.--, la fête du 1^{er} Août, Fr. 18'040.--, la Bénichon, Fr. 10'020.--, le Carnaval des enfants, Fr. 9'000.--, le Salon des Goûts et Terroirs, Fr. 15'000.--, le Salon suisse des artisans FAMA, Fr. 10'000.--, le Salon Energissima, Fr. 20'000.--, le marché folklorique, Fr. 6'000.--, le Slow Up, Fr. 5'620.--, les 20 ans d'Espace Gruyère, Fr. 5'000.--, l'assemblée de l'Association suisse des services des habitants, Fr. 5'000.--, ainsi que le soutien aux diverses manifestations agricoles, Fr. 9'600.--.
- 09001.314.00 Hôtel de Ville Grand-Rue 7 – entretien et rénovation
- Divers travaux non prévus au budget ont été nécessaires, notamment le remplacement du vase d'expansion pour le chauffage, Fr. 9'800.--, la réparation du passe-plat, Fr. 6'900.--, ainsi que l'achat d'un meuble pour la salle de conférence, Fr. 4'600.--.
- 09002.314.00 Bâtiment administratif rue de la Perreire 3 – entretien et rénovation
- A la suite de la réorganisation des Départements technique et urbanisme en début d'année 2018, le Conseil communal a validé le réaménagement des locaux (bureaux et réceptions). Il en résulte un dépassement de Fr. 120'000.--.

3. Cadastre, foires et marchés, domaine public, divers

Dépenses

100.318.00 Cadastre – révision de l'abornement

Une provision de Fr. 15'000.-- avait été constituée en 2017 pour la cadastration du chemin de Piamont. Au vu des difficultés et de l'avantage somme toute modeste à la faire, le Conseil communal a renoncé, ce qui explique le solde négatif de ce compte.

101.315.00 Frais d'exploitation pour les foires et marchés

Afin de diminuer les frais d'installation électrique sur la place Saint-Denis pour l'organisation du 1^{er} Août, une installation fixe a été mise en place. De plus, des raccordements provisoires ont dû être réalisés pour les marchés du samedi sur cette même place.
Une partie est compensée par les recettes supplémentaires (101.434.00).

Recettes

101.434.01 Location du domaine public

Terrasses	Fr.	30'879.20
Emplacements pour commerces	Fr.	10'012.50
Caissettes à journaux	Fr.	4'700.—
Taxis	Fr.	3'700.—
Location de places	Fr.	6'854.—
Empiètements et divers	Fr.	48'675.40

4. Service des curatelles

Le rapport relatif au fonctionnement du Service des curatelles figure aux pages 68 à 73.

5. Service du feu

Le service du feu est intervenu 236 fois en 2018, soit 7 de moins qu'en 2017, pour un total de 4'315 heures (4'206 en 2017). Quant aux exercices, ils représentent 8'088 heures (7'535 en 2017).

Dépenses

140.309.10 Frais de cours, d'instruction, etc.

Les frais de cours et d'instruction ont été inférieurs aux prévisions, notamment pour les cours cantonaux, fédéraux et la formation des nouveaux chauffeurs.

140.318.00	<u>Frais d'interventions</u>	L'incendie du 28 juin 2018 à l'usine Despond SA explique le dépassement des frais d'interventions.
140.380.00	<u>Attribution à la réserve</u>	Les comptes du service du feu bouclent avec un bénéfice. Ce montant doit être viré à la réserve qui pourra être utilisée pour des déficits futurs. Le solde de la réserve est de Fr. 718'188.-- au 31.12.2018.

6. Enseignement et formation

Dépenses

219.302.02	<u>Accueil extrascolaire - traitements</u>	
219.313.00	<u>Accueil extrascolaire - charges</u>	<p>Le total des charges pour l'accueil extrascolaire (AES) se monte à Fr. 1'178'000.-- en tenant compte des chapitres 219.302.02, 219.313.00, 219.399.00 et des charges sociales.</p> <p>Les produits (219.433.02 et 219.461.00) s'élèvent à Fr. 653'000.--.</p> <p>Le solde à charge des comptes 2018 est donc de Fr. 525'000.-- (Fr. 343'700.-- en 2017).</p> <p>Le tarif est fixé selon un barème qui tient compte du revenu des parents, le solde correspond donc aux subventions octroyées.</p> <p>Une nette augmentation du nombre d'unités d'accueil a été constatée en 2018, soit + 28,2 % par rapport à 2017. Quant aux repas de midi, l'augmentation est de 6'600 repas, soit 28,9 %.</p> <p>D'autre part, l'offre a été étendue au mercredi après-midi dès la rentrée scolaire 2018-2019.</p>
219.310.00	<u>Economat scolaire</u>	<p>Le dépassement de ce compte est dû à l'augmentation du nombre d'élèves, ainsi qu'à la décision du Conseil d'Etat relative à la gratuité du matériel scolaire consécutive à l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'étendue de la gratuité de l'enseignement obligatoire.</p>
219.318.02	<u>Transports scolaires en ville</u>	<p>L'Etat ne participe plus, dès le 1^{er} août 2018, aux frais de transports scolaires, ceux-ci étant désormais supportés entièrement par les communes, selon la nouvelle loi scolaire. Le dépassement provient également du coût des transports pour les classes de soutien.</p>

290.301.00 Traitement du personnel

Le dépassement de ce compte est dû à l'assainissement des heures supplémentaires 2017 et 2018 du Service des écoles. Il est en grande partie compensé par les indemnités journalières maladie reçues (290.436.20).

Recettes**219.433.04** Recettes camps et manifestations scolaires

Depuis la publication de l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'étendue de la gratuité de l'enseignement obligatoire, les communes n'ont plus la possibilité de refacturer aux parents d'élèves les frais concernant les activités culturelles et sportives organisées, à l'exception des frais de repas.

Cela représente un montant d'environ Fr. 140'000.--.

Le Conseil d'Etat a décidé de verser en 2019 une subvention de Fr. 75.-- par élève pour l'année scolaire 2018-2019.

7. Musée gruérien et Bibliothèque publique

Le rapport du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique figure aux pages 79 à 87.

Les comptes 2018 présentent un excédent de charges de Fr. 1'711'144.--, soit inférieur au budget qui s'élevait à Fr. 1'763'600.--.

8. Culture, sports et loisirs

Les rapports du Service de la jeunesse, du Service de la culture et du Service des sports figurent aux pages 51 à 58.

Dépenses**302.365.01** Subventions extraordinaires aux sociétés culturelles

En plus des contributions en faveur des Francomanias, Fr. 140'000.--, la Fête fédérale des tambours et fifres, Fr. 30'000.--, les Rencontres théâtrales, Fr. 18'000.--, le New Orleans meets Bulle, Fr. 17'000.--, le festival Altitudes, Fr. 22'000.--, Ebullition pour le renouvellement du matériel technique, Fr. 25'000.--, la Fête de la musique, Fr. 5'000.--, la commune a versé plusieurs aides ponctuelles.

340.365.01 Subventions extraordinaires aux sociétés sportives

Ce compte enregistre les contributions versées en faveur de la Corrida bulloise, Fr. 19'160.--, des ski-clubs pour les camps, Fr. 6'000.--, du Club de tennis de table, Fr. 5'000.--, du Grand Prix de la Gruyère de tennis, Fr. 3'500.--, de la BerGiBike, Fr. 2'000.--, de l'Unihockey Club Gruyère pour le remplacement des bandes, Fr. 2'000.--, des concours hippiques, Fr. 1'000.--, la participation pour l'Urban Training, Fr. 3'000.--, ainsi que plusieurs aides ponctuelles.

342.312.00	<u>Piscine communale – eau et électricité</u>	<p>L'estimation de la consommation électrique a été sous-estimée. Lors du changement de production de chaleur en 2016 (de pompe à chaleur à chauffage à distance), la consommation a été estimée à 18'000 kWh au lieu de 155'000 avec la pompe à chaleur. Or, on constate une consommation d'environ 75'000 kWh, ce qui explique la différence.</p>
342.314.00	<u>Piscine communale – entretien et rénovation</u>	<p>L'entretien a été réduit au minimum en vue du projet de rénovation.</p>
344.365.00	<u>Patinoire – prise en charge du déficit</u>	<p>Les comptes enregistrent le déficit d'exploitation, Fr. 598'870.--, ainsi que les frais de construction de la patinoire provisoire, Fr. 182'520.--, qui ont été répartis sur 2017 et 2018 au prorata des jours d'ouverture.</p> <p>La consommation électrique a été importante à la patinoire provisoire, notamment pour chauffer la tente afin d'éliminer la neige sur la toiture (risque d'effondrement). A la suite de l'incendie de juin 2018 chez Despond SA, le raccordement au chauffage à distance de GESA a été réalisé plus tôt que prévu.</p> <p>Les entrées sont en baisse, notamment à la patinoire provisoire, - Fr. 11'000.--</p>
351.314.00	<u>Bâtiment des sociétés - entretien</u>	<p>Une provision avait été constituée aux comptes 2017 pour l'aménagement du local citerne qui avait été désaffecté. Les travaux ont été effectués par les services communaux (351.399.00).</p>
Recettes		
330.469.00	<u>Participations de tiers au fonds d'embellissement</u>	<p>Lorsqu'une participation au fonds est prévue dans les conditions générales d'une soumission, l'entreprise mandataire affecte 1 % de sa facture au fonds d'embellissement.</p> <p>Afin de satisfaire aux exigences comptables du Service des communes, ces participations sont comptabilisées dans ce compte, puis virées au bilan par le compte 330.382.00.</p>
342.434.00	<u>Entrées de la piscine</u>	<p>La présente saison a enregistré 56'664 passages, contre 56'374 en 2017 (ouverture prolongée d'un mois) et 49'139 en 2016.</p>

9. Santé

Dépenses

410.352.01	<u>Participation Association EMS de la Gruyère</u>
	Les comptes 2017 de l'association étant bénéficiaires, ils ont permis de financer les frais de fonctionnement 2018.
410.352.00	<u>Participation aux frais financiers des homes</u>
	Depuis 2018, les frais financiers des homes sont pris en charge par un pot commun au niveau du district, à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur les prestations médico-sociales (LPMS). La clé de répartition statutaire du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG) est appliquée, soit 25 % selon la population légale et 75 % selon la population légale pondérée par l'indice du potentiel fiscal.

10. Affaires sociales

Dépenses

541.365.00	<u>Subventions aux crèches et garderies d'enfants</u>
	Les subventions suivantes ont été versées aux crèches, selon le revenu des parents :
	- Les Lutins, Bulle Fr. 127'839.40
	- Chemins de l'Enfance, La Tour-de-Trême Fr. 77'090.60
	- Tartine et Chocolat, Bulle Fr. 78'225.75
	- Lagiraf.ch, Bulle Fr. 168'751.65
	- Cap Canaille, Bulle Fr. 65'402.65
	- A Petits Pas, Broc Fr. 8'047.90
	- Les Galopins, Marsens Fr. 11'370.05
	- Roséchoux, Vaulruz Fr. 6'671.40
	- Tsamala, La Roche Fr. 1'273.95
	- Les Zoubilous, Enney Fr. 18'456.45
550.351.00	<u>Participation aux dépenses cantonales – institutions spécialisées</u>
	Il s'agit de la répartition des charges entre l'Etat et les communes de l'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées. Le dépassement s'explique par le rattrapage des décomptes de subvention des années passées concernant les institutions fribourgeoises, ainsi que par une augmentation des dépenses liées aux personnes en situation de handicap placées dans les institutions hors du canton. Les communes prennent à charge le 55 % qui est réparti selon la population légale.

570 Foyers communaux

Concernant le fonctionnement général des foyers communaux pour personnes âgées, le rapport figure aux pages 60 à 66.

Les foyers tiennent une comptabilité indépendante selon le plan comptable des hôpitaux H+ qui est intégrée, en fin d'année, dans les comptes de la commune.

580.366.00 Aides accordées à des tierces personnes

Ce compte enregistre notamment les cotisations AVS pour indigents, Fr. 121'876.--, les honoraires de tuteurs privés pour indigents, Fr. 10'766.--, et les frais d'enterrement de personnes dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale, Fr. 30'794.--.

Un remboursement de Fr. 17'918.-- a été effectué par la Caisse de compensation pour les cotisations AVS des indigents (580.436.00).

11. Transports et communications**Dépenses****621.314.10 Parking Bulle-Centre – entretien et exploitation**

La société de gestion du parking a décidé d'installer une vidéosurveillance qui n'était pas prévue au budget.

La Ville de Bulle possède 100 places du parking public sur 189.

622.311.00 Achat machines et véhicules

Une provision de Fr. 15'000.-- avait été constituée aux comptes 2017 pour la révision du lift de lavage. Le coût a été inférieur, ce qui explique le solde négatif de ce compte.

622.313.92 L'entretien et l'exploitation de l'ensemble des véhicules utilisés par les services communaux sont assurés par le Centre d'entretien. Leur utilisation est refacturée dans
622.313.93 les divers chantiers par le chapitre 622.490.95.
622.390.92
622.390.93

650.351.00 Trafic régional – participation aux dépenses cantonales

L'article 41a de la Loi du 20 septembre 1994 sur les transports précise que les communes participent pour 45 % aux indemnités d'exploitations octroyées par le canton au titre de trafic régional. La part communale est répartie entre les communes pour 20 % en fonction du chiffre de la population dite légale et pour 80 % en fonction de ce chiffre pondéré par leur offre de transports.

Le montant communiqué par l'Etat pour le budget est estimé, avant négociation des offres avec les entreprises de transport et avant détermination de la participation financière de l'Office fédéral des transports.

Recettes

620.482.00 Prélèvement sur réserves

La commune avait reçu en 1996 une subvention dans le cadre de l'Ordonnance sur la protection de l'air de Fr. 788'057.-- qui a été portée en réserve.

Cette réserve, dont le solde s'élève à Fr. 259'791.-- à fin 2018, est utilisée pour une partie de la réalisation des zones 20 km/h et 30 km/h (620.314.10) et le plan d'action vélo (690.318.01).

Le prélèvement de Fr. 170'000.-- prévu au budget sur le compte 620.480.00 a été comptabilisé sur le compte 620.482.00 afin de respecter le plan comptable des communes, s'agissant d'une réserve non obligatoire.

12. Approvisionnement en eau

La gestion par Gruyère Energie SA des infrastructures liées à l'eau potable s'est soldée par un produit net de Fr. 1'172'280.--. Le budget prévoyait un produit net de Fr. 266'000.--. Les travaux de rénovation du réseau ont été inférieurs aux prévisions.

Un amortissement de Fr. 1'115'027.--, correspondant à la valeur de remplacement des infrastructures, a été comptabilisé.

Quant à la gestion générale du Service des eaux, le rapport établi par Gruyère Energie SA figure aux pages 75 à 77.

13. Epuration des eaux

Le taux de couverture des charges est de 100 %. Les amortissements obligatoires correspondent à l'amortissement de la dette qui existait lors de l'introduction du nouveau règlement communal au 1^{er} janvier 2013. Ils sont financés par les taxes de raccordement.

Dépenses

710.314.00 Entretien des canalisations

Des travaux de réfection urgents ont dû être entrepris dans le secteur de Planchy. Des participations de tiers de l'ordre de Fr. 370'000.-- sont attendues.

710.314.01 Curage des canalisations

Les curages ont été exécutés principalement par le Centre d'entretien avec le camion appartenant à la ville (710.390.01).

710.331.00 Amortissements selon valeur de remplacement

Un fonds doit être constitué pour le renouvellement des installations d'évacuation et d'épuration des eaux. Le montant était prévu au budget sous la rubrique 710.380.10. Ce montant est porté en amortissements, tant qu'il reste des valeurs à amortir au bilan.

14. Gestion des déchets

Les charges 2018 des ordures ménagères sont couvertes par les produits et taxes à 100 %. Les raisons principales sont une diminution des taxes et des prestations pour le ramassage.

Des subventions sont attendues sur les honoraires pour l'assainissement des décharges. Elles sont comptabilisées lors du versement.

15. Aménagement du territoire

Dépenses

790.318.00 Honoraires

Une partie des frais pour des plans d'aménagement de détail (PAD) ou des mandats d'étude parallèles (MEP) est refacturée aux propriétaires privés pour un total de Fr. 189'576.30 (790.435.00).

16. Forêts

Le compte des forêts boucle avec un déficit de Fr. 174'146.--, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 200'100.--, en tenant compte du non-prélèvement sur le fonds des forêts.

Dépenses

810.318.00 Frais de débardage

Etant le maître d'œuvre pour le programme d'intervention (PI) « Versant amont du Pâquier », il y a eu plus de prestations d'entreprises pour les coupes de bois avec débardage par câble grue. Les subventions versées sont donc en augmentation (810.461.00).

Au budget, il était prévu 2'000 m³ d'exploitation des bois par câblage. En réalité, il y a eu 3'722 m³, soit 1'722 m³ de plus à Fr. 100.--, Fr. 172'200.--, ce qui explique en grande partie le dépassement. Depuis le début octobre, le chef d'équipe a été accidenté et pour compenser son absence, des entreprises ont été mandatées pour une coupe de bois et des soins cultureux.

810.352.00 Participations pour entretien des chemins forestiers

Des travaux urgents ont été réalisés sur le tronçon 3 du Syndicat rive gauche de la Trême au lieu-dit « Riau-Blanc ». La part de la Ville de Bulle est de Fr. 28'000.--.

Recettes810.434.00 Travaux forestiers pour des tiers

La part de l'Etat aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion s'est élevée à Fr. 47'936.-- (23,96 % de l'excédent de charges).

810.435.00 Ventes de bois de service

Voici la statistique des ventes de bois de service de ces dernières années :

	2015	2016	2017	2018
Quantité	6'956 m ³	3'773 m ³	6'158 m ³	6'097 m ³
Prix moyen	Fr. 77.60	Fr. 83.60	Fr. 81.40	Fr. 76.60

Un volume de 1'140 m³ provient des forêts privées membres du PI «Amont du Pâquier».

810.435.10-20 Ventes de bois d'industrie et autres ventes

Environ 4'000 m³ de ces assortiments ont été vendus, alors que le budget comptait sur 1'900 m³. 1'100 m³ proviennent du PI «Amont du Pâquier». Il faut relever que les prix pour le bois énergie vendu à Forêt Gruyère sont très attractifs.

810.461.00 Subventions cantonales

Les subventions octroyées pour la zone de biodiversité de la vallée de la Trême se sont élevées à Fr. 70'433.-- et celles pour le PI «Versant amont du Pâquier» à Fr. 131'000.--.

Un montant de Fr. 40'290.-- est versé pour l'accueil du public en forêt de Bouleyres (fonction sociale).

Le solde correspond aux subventions pour les soins aux jeunes peuplements et les dégâts aux forêts.

810.482.00 Prélèvement sur le fonds des forêts

Compte tenu du résultat global des comptes, le Conseil communal a décidé de renoncer au prélèvement sur le fonds des forêts, qui présente ainsi toujours un solde de Fr. 300'828.-- à fin 2018.

17. Tourisme

Dépenses

830.365.00 Subventions et aides

La subvention promise au budget de Fr. 6'000.-- en faveur du Monte-Pente de Bulle SA a été augmentée à Fr. 10'000.--, notamment à la suite de l'introduction du Magic Pass qui a eu pour conséquence une baisse des recettes, la société n'en faisant pas partie.

18. Impôts

Dépenses

903.318.00 Frais de perception d'impôts

Il s'agit de la commission de 2 % facturée par l'Etat pour l'encaissement de divers impôts, principalement l'impôt sur les mutations immobilières et sur les successions et donations.

903.319.10 Imputation forfaitaire d'impôts

L'imputation forfaitaire d'impôts concerne les résidents de Suisse (personnes physiques ou morales), bénéficiaires de revenus étrangers (dividendes, intérêts et redevances de licences). Un dégrèvement des impôts retenus dans les Etats contractants leur est accordé.

Ce montant varie fortement d'une année à l'autre.

Recettes

900.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques

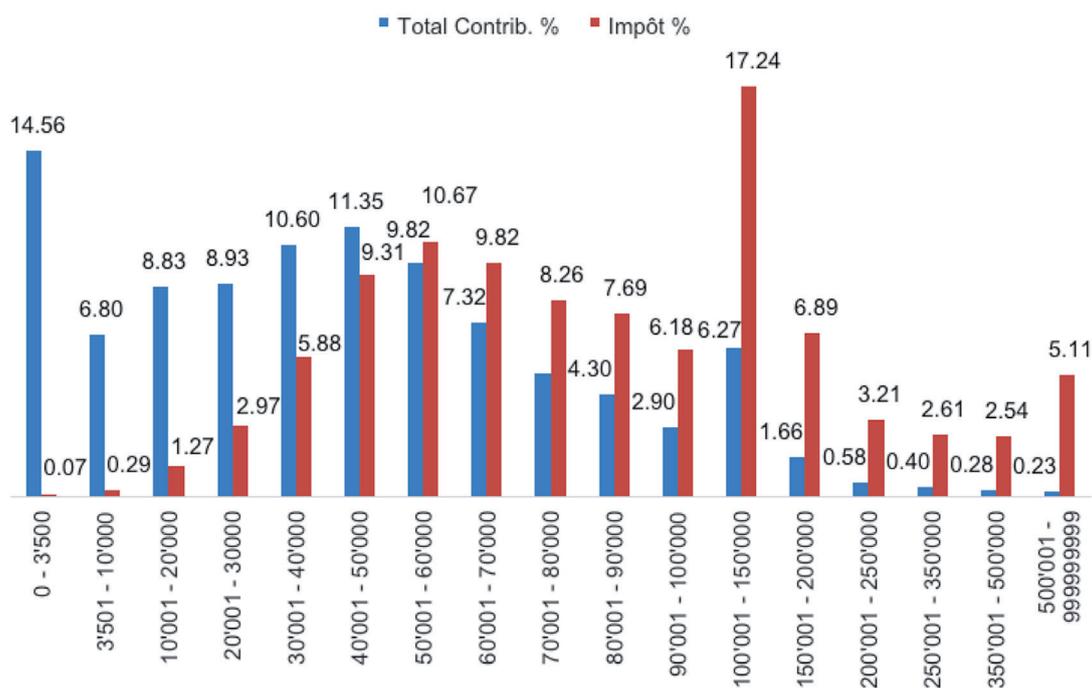
900.400.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques

Les revenus suivants figurent aux comptes 2018 :

- Impôts 2018	Fr.	43'200'000.—
- Impôts 2017	Fr.	375'779.35
- Impôts 2016	Fr.	1'314'675.80
- Antérieurs	Fr.	675'552.—

Voici la statistique du rendement de l'impôt de base sur le revenu 2017 des personnes physiques, état au 5 mars 2019:

Statistique des revenus imposables pour 2017							
Classe de revenu	Contribuables		Revenu imposable		Impôt en francs		
	Nombre	%	Montant	Montant	%		
0 - 3'500	1'996	14.56	947'534	23'825.85	0.07		
3'501 - 10'000	932	6.80	6'122'806	99'691.55	0.29		
10'001 - 20'000	1'210	8.83	17'808'996	445'373.50	1.27		
20'001 - 30'000	1'225	8.93	30'837'064	1'037'358.75	2.97		
30'001 - 40'000	1'453	10.60	51'068'526	2'057'595.00	5.88		
40'001 - 50'000	1'556	11.35	69'839'166	3'254'201.30	9.31		
50'001 - 60'000	1'346	9.82	73'758'053	3'731'898.40	10.67		
60'001 - 70'000	1'003	7.32	64'910'488	3'432'608.10	9.82		
70'001 - 80'000	712	5.19	53'223'628	2'887'231.80	8.26		
80'001 - 90'000	589	4.30	50'046'117	2'690'812.45	7.69		
90'001 - 100'000	398	2.90	37'769'258	2'161'067.35	6.18		
100'001 - 150'000	859	6.27	102'729'566	6'029'410.20	17.24		
150'001 - 200'000	228	1.66	38'988'708	2'408'822.80	6.89		
200'001 - 250'000	80	0.58	17'657'052	1'123'085.10	3.21		
250'001 - 350'000	55	0.40	15'987'203	911'458.20	2.61		
350'001 - 500'000	38	0.28	15'186'595	889'841.55	2.54		
500'001 - 999'999'999	31	0.23	30'118'416	1'786'074.60	5.11		
	13'711	100.00	676'999'176	34'970'356.50	100.00		



900.401.00	<u>Impôt sur le bénéfice des personnes morales</u>																																	
	<p>Un solde de Fr. 2'296'000.-- est comptabilisé pour les impôts 2016 et de Fr. 3'618'000.-- pour les impôts 2017. Pour 2018, l'impôt a été estimé à Fr. 6'500'000.--. La différence par rapport au budget provient du solde des impôts 2016 et de l'augmentation importante des impôts 2017. Cet impôt est difficile à prévoir, notamment pour l'estimation des revenus de l'année en cours ; en effet, plusieurs éléments non maîtrisables peuvent influencer le bénéfice des sociétés.</p>																																	
900.401.10	<u>Impôt sur le capital des personnes morales</u>																																	
	<p>L'estimation de l'impôt sur le capital pour 2018 a été arrêtée à Fr. 2'200'000.--. Le solde correspond aux taxations 2017 et antérieures.</p>																																	
901.403.00	<u>Impôt sur les gains immobiliers</u>																																	
	<p>L'impôt communal est perçu au taux de 60 % de celui prélevé par le canton. On constate une augmentation par rapport aux comptes 2017.</p>																																	
901.404.00	<u>Impôt sur les mutations</u>																																	
	<p>L'acquéreur d'un bien immobilier s'acquitte d'une taxe de 1,5 % du prix d'achat. Comme l'impôt sur les gains immobiliers, il s'agit d'un impôt irrégulier qu'il faut estimer de manière prudente lors de l'établissement du budget et qui peut varier fortement selon les années.</p>																																	
902.406.10	<u>Impôt sur spectacles, divertissements, etc.</u>																																	
	<p>Les taxes sur spectacles et divertissements se décomposent de la façon suivante :</p> <table border="0" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- cinémas</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">62'938.65</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- dancings et clubs</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">57'925.10</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- les Francomanias</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">9'536.35</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Fête fédérale des tambours et fifres</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">28'137.—</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Salon des Goûts et Terroirs</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">23'562.60</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- autres manifestations à Espace Gruyère</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">17'055.30</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- cirques</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">13'476.75</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- concerts et manifestations culturelles diverses</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">92'414.64</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- manifestations sportives et divers</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">5'255.35</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- lotos</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right; border-bottom: 1px solid black;">3'790.—</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">314'091.74</td> </tr> </table>	- cinémas	Fr.	62'938.65	- dancings et clubs	Fr.	57'925.10	- les Francomanias	Fr.	9'536.35	- Fête fédérale des tambours et fifres	Fr.	28'137.—	- Salon des Goûts et Terroirs	Fr.	23'562.60	- autres manifestations à Espace Gruyère	Fr.	17'055.30	- cirques	Fr.	13'476.75	- concerts et manifestations culturelles diverses	Fr.	92'414.64	- manifestations sportives et divers	Fr.	5'255.35	- lotos	Fr.	3'790.—		Fr.	314'091.74
- cinémas	Fr.	62'938.65																																
- dancings et clubs	Fr.	57'925.10																																
- les Francomanias	Fr.	9'536.35																																
- Fête fédérale des tambours et fifres	Fr.	28'137.—																																
- Salon des Goûts et Terroirs	Fr.	23'562.60																																
- autres manifestations à Espace Gruyère	Fr.	17'055.30																																
- cirques	Fr.	13'476.75																																
- concerts et manifestations culturelles diverses	Fr.	92'414.64																																
- manifestations sportives et divers	Fr.	5'255.35																																
- lotos	Fr.	3'790.—																																
	Fr.	314'091.74																																

19. Finances

Dépenses

940.321.00 Intérêts des comptes courants

Afin de réduire au maximum le paiement d'intérêts sur les comptes courants, des emprunts à court terme ont été conclus, de 1 à 6 mois, à taux négatif. Le produit est comptabilisé sous le compte 940.421.00.

940.322 Intérêts sur emprunts

Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long terme s'est élevé à Fr. 1'440'200.--, en diminution de Fr. 81'600.-- par rapport au budget. Le taux d'intérêt moyen est de 1,39 %.

Recettes

940.422.00 Intérêts des prêts et placements

Ce compte enregistre notamment les intérêts sur le prêt de Fr. 18'077'110.-- octroyé à GESA. Les intérêts sont fixés selon le taux de référence de l'Administration fédérale des contributions pour les prêts des actionnaires ou associés. Ce taux est de 3 % sur 1 million et de 1 % sur le solde, depuis 2015, soit Fr. 200'771.--.

940.422.10 Dividende Gruyère Energie SA

Les comptes 2018 enregistrent le dividende relatif à l'exercice 2017, de 6 %.

20. Immeubles du patrimoine financier

Dépenses

94200.318.00 Honoraires pour études

La commune a participé aux frais d'étude avancés par un propriétaire privé pour un avant-projet de bâtiment administratif et de parking souterrain sur le parking de la rue de la Sionge et de l'article voisin.

Etant donné que le bâtiment du Château-d'En-Bas 33 (PostFinance) sera rénové pour les services administratifs, la commune n'a pas donné suite à cet avant-projet.

94228.312.00 Chauffage, eau, électricité – Bâtiment route de Morlon 42

Les relevés de compteurs d'électricité n'ont pas été effectués par GESA depuis l'achat du bâtiment en 2012. Auparavant, s'agissant d'un arsenal, les relevés étaient faits par la Confédération qui transmettait les données à GESA. Les comptes 2018

enregistrent donc la consommation depuis 2012.
Cette explication est également valable pour le bâtiment à la route de l'Intyamon 251 (629.312.00).

Recettes

94229.423.00 Locations – Institut Sainte-Croix

Les comptes 2017 de la Résidence du Marché ont bouclé sur un déficit important, malgré le fait que le Conseil communal ait décidé de renoncer à l'encaissement des loyers pour 2017.

Compte tenu de la situation financière et des prévisions, le loyer 2018 a été ramené à Fr. 150'000.--, au lieu des Fr. 207'000.-- prévus par le contrat de bail.

Le loyer de la Ludothèque, soit Fr. 18'000.--, est pris en charge par la commune (354.365.03).

94230.423.00 Locations – Route de la Ronclina 4

Le Cycle d'orientation de la Gruyère a résilié le contrat de bail pour 4 salles de classe au 31 juillet 2018, à la suite de l'ouverture du CO de Riaz.

21. Autres postes

Dépenses

990.318.00 Procédures judiciaires

Il s'agit des honoraires d'avocats dans le cadre de différentes procédures ou avis de droit.

22. Amortissements supplémentaires

991.332.00 Amortissements supplémentaires

Les ventes d'immeubles dégagent un bénéfice comptable de Fr. 4'047'296.35 (compte 993.424.00). Il s'agit principalement de la vente de l'immeuble locatif des Mésanges. Ce bénéfice doit être utilisé pour procéder à des amortissements supplémentaires. Voici la liste des objets amortis :

- Achat de terrains à Grisoni-Zaugg, Dom-Hermann	Fr.	165'750.—
- Ecoles : ordinateurs portables (solde)	Fr.	170'009.65
- Ecoles : tableaux interactifs 1-2H (solde)	Fr.	159'732.45
- Véhicules du Centre d'entretien (solde)	Fr.	265'248.70
- Stand de tir de Sautau, remplacement cibles (solde)	Fr.	104'023.20
- Label « Avec Bulle - Cité de rencontres » (solde)	Fr.	100'000.—
- Réaménagement rue de la Condémine	Fr.	500'000.—
- Ecole de la Condémine	Fr.	1'000'000.—
- Ecole de La Tour-de-Trême	Fr.	1'000'000.—
- Zone sportive de Bouleyres, terrains synthétiques	Fr.	582'532.35
	Fr.	4'047'296.35

23. Provisions

992.304.00 Provision Caisse de pensions de la Ville de Bulle

Afin d'assurer la pérennité de la Caisse de pensions de la Ville de Bulle (CPVB) et le financement des prestations qu'elle délivre, le Comité de la Caisse a proposé de modifier le plan de prévoyance de l'institution. Le principal changement est le passage d'un régime de primauté des prestations à un système de primauté des cotisations.

Sans mesure de compensation, deux tiers des quelque 570 assurés verraient le niveau de leur rente diminuer de manière substantielle selon les cas. Il est prévu une mesure d'accompagnement qui consiste à compenser en totalité la diminution de la rente projetée à l'âge de la retraite réglementaire. Le coût de cette mesure est évalué à 6,5 millions, montant pris en charge à hauteur de 4,8 millions par les employeurs (3,2 mio pour la Ville de Bulle et 1,6 mio par Gruyère Energie SA) et de 1,7 million par la CPVB.

Aussi, le Conseil communal a décidé de provisionner ce montant de Fr. 3'200'000.--, au vu du bon résultat des comptes 2018.

992.351.00 Provision Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg

La réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) est également en cours. Les communes cofinancent des tâches avec l'Etat dont le personnel est affilié à la CPPEF (enseignement, institutions, etc.).

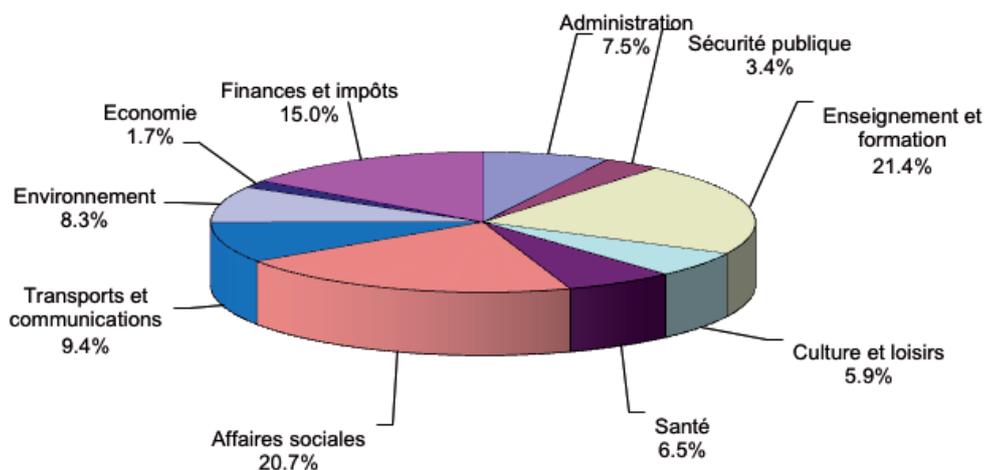
S'agissant de charges liées, la commune n'a pas d'autre choix que de s'acquitter des coûts de cette réforme.

Plusieurs variantes sont en consultation. Bien que le choix reste ouvert, les charges sont certaines. Il est prévu que les modifications de la loi sur la CPPEF entrent en vigueur le 1er janvier 2021. Les estimations financières ont été communiquées par l'Association des communes fribourgeoises (ACF) en coordination avec la Direction

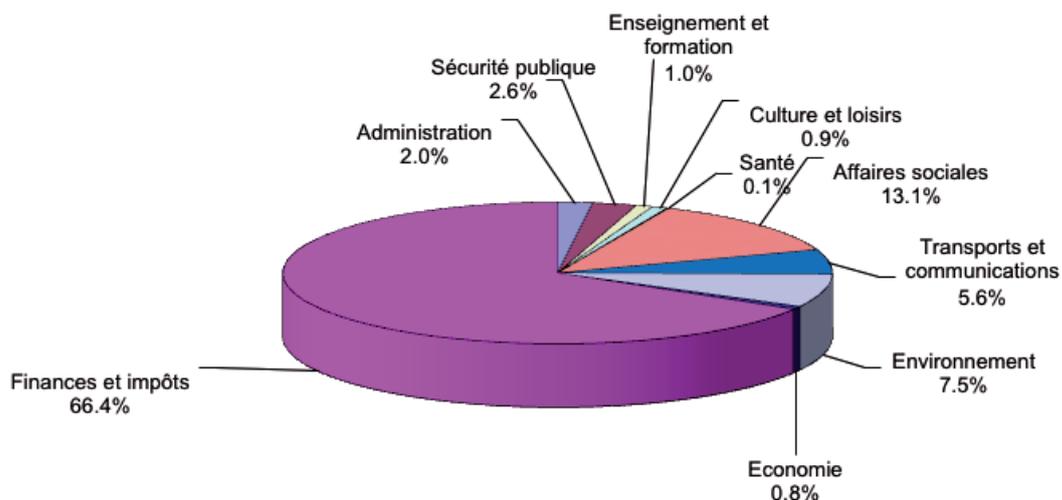
des finances de l'Etat. Dès lors, les conditions de l'utilisation de la provision sont remplies.

Aussi, le Conseil communal a décidé de provisionner ce risque futur à hauteur d'un montant de Fr. 3'500'000.--.

PART DES DICASTERES AUX DEPENSES 2018



PART DES DICASTERES AUX RECETTES 2018



24. Compte des investissements

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes (feuilles jaunes, partie B).

Les dépenses se sont élevées à Fr. 12'688'172.09, alors que le budget prévoyait des investissements pour une somme totale de Fr. 16'205'000.--.

L'avancement des travaux étant tributaire de nombreux facteurs, souvent indépendants de la volonté du Conseil communal, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes.

Pour rappel, le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel sont mentionnées les tranches de crédits qu'il est prévu d'engager durant l'année. Le Conseil communal est lié par les crédits accordés par le Législatif. Il se doit de justifier d'éventuels dépassements par rapport à ces derniers, ce qu'il fait par écrit lorsque les travaux sont terminés, conformément aux règles relatives aux dépassements de crédits fixées d'entente avec la Commission financière (plus de 10 % de dépassement, mais au minimum Fr. 30'000.--).

L'état des investissements en cours figure dans le fascicule des comptes, sous la rubrique investissements.

Toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2018.

25. Bilan

La liste des engagements hors bilan, notamment la part de la Ville de Bulle aux dettes des associations intercommunales, figure à la fin du fascicule des comptes.

Renseignements sur quelques comptes

ACTIFS

141.2 Ouvrages de génie civil

Les aménagements routiers figurant encore au bilan sont les suivants :

Mesures d'accompagnement H189	Fr.	792'681.90
Rue de la Condémine, secteur écoles	Fr.	225'902.65
Rue de l'Ancien-Comté, secteur Nord	Fr.	2'079'011.40
Stationnement deux-roues	Fr.	134'072.30
Aménagement arrêts de bus	Fr.	221'859.80
Route de l'Intyamon, tronçon Sud	Fr.	884'791.35
Rues de Gruyères, Saint-Denis, Condémine ouest	Fr.	3'839'357.80
Liaisons de mobilité douce	Fr.	1'344'901.85
Assainissement de passages à niveau	Fr.	727'995.45
Décharge de l'Arenéy – assainissement	Fr.	107'487.45
Voie de mobilité douce – R. Moulin/R. Ardieu	Fr.	447'315.60
Mesures PA3 et avants-projets Vision 2030	Fr.	472'339.15
Rue des Agges, réaménagement	Fr.	36'478.65

Route de Riaz et rue du Château-d'En-Bas	Fr.	134'386.70
Route de la Pala/Rue de Vevey (arsenal)	Fr.	71'001.65
Voie verte – secteur Gare/Planchy-Nord	Fr.	132'629.05

143.1 Bâtiments

En plus des divers bâtiments communaux qui présentent un solde de Fr. 1.--, il s'agit des objets suivants :

Agrandissement bibliothèque	Fr.	75'976.50
Rénovation bâtiment rue du Marché 28	Fr.	1'728'000.—
Ecoles de la Condémine	Fr.	15'186'946.15
Bâtiments scolaires La Tour-de-Trême	Fr.	7'349'775.35
Rénovation vestiaires/sanitaires salles gym Tilleul	Fr.	5'189'086.15
Ecole de Dardens	Fr.	7'831'112.84
Rénovation bâtiment rue du Marché 16	Fr.	949'899.40

146.1 Véhicules, machines, mobilier, informatique

Le mobilier, les divers véhicules, machines et installations techniques sont en majorité amortis et figurent dans le bilan pour Fr. 1.--.

Les objets au bilan sont les suivants :

Véhicules du Centre de renfort	Fr.	366'923.35
Fonds de livres – bibliothèque scolaire de Dardens	Fr.	64'597.15

PASSIFS.22 Dettes à moyen et long terme

Trois emprunts sont arrivés à échéance ou ont été remboursés en 2018 pour un total de Fr. 11'187'500.--. Un nouvel emprunt a été contracté pour un montant de Fr. 5'000'000.-- au taux de 0,97 % sur 12 ans.

Afin de diversifier l'endettement, une part est reconduite à court terme, à des taux d'intérêts négatifs.

233.3 Fonds des colonies de vacances

Le fonds des colonies de vacances a été diminué des prélèvements faits en relation avec les activités culturelles et sportives diverses (passeport vacances, camps), Fr. 9'630.--, et les manifestations scolaires, Fr. 15'000.--.

290 Fortune

La fortune a été augmentée du bénéfice de fonctionnement de Fr. 661'692.06 et se monte donc à Fr. 17'013'902.90 au 31 décembre 2018.

Séances du Conseil communal et des diverses commissions

Conseil communal	43	séances ordinaires
Commission technique	42	séances ordinaires
Commission administrative	45	séances ordinaires
Comité de direction des homes pour personnes âgées	4	séances
Commission des eaux	2	séances
Commission des écoles	2	séances
Commissions des constructions scolaires	10	séances
Commissions diverses écoles primaires (Bibliothèque scolaire et Commission culturelle)	13	séances
Commission du Musée et de la Bibliothèque publique	7	séances
Comité et Commission de placements de la Caisse de pensions	9	séances
Commission culturelle	3	séances
Commission des sports	3	séances
Commission financière	2	séances
Conseil général	4	séances
Bureau du Conseil général	4	séances
Commission d'aménagement	8	séances
Commission des naturalisations	14	séances
Commission jeunesse et famille	3	séances
Commission Mobul	10	séances
Commission ORCOC - Trême	11	séances
Commission des jardins de Sainte-Croix	7	séances
Commission de bâtisse Centranim	10	séances
Commission Bulle Sympa	3	séances
Commission Bull'Bouge	5	séances
Commission communication	2	séances
Commission vélo	4	séances

Commission santé et sécurité	2 séances
Commission senior	2 séances
Commission immeuble Château-d'En-Bas 33	6 séances
Commission de la piscine	7 séances

Le Conseil général, issu des élections du 28 février 2016, était composé, au 31 décembre 2018, de :

Parti libéral-radical	15 élus, dont 3 femmes
Parti socialiste	15 élus, dont 7 femmes
Parti démocrate-chrétien	8 élus, dont 4 femmes
Parti vert'libéral	1 élu
Union démocratique du centre	8 élus, dont 1 femme
Les Verts	3 élus, dont 1 femme

Au cours de l'année 2018, les mutations suivantes ont été enregistrées :

M. Jean-Denis Geinoz a été remplacé par M. Charles-Henri Brandt, M. Christian Repond a été remplacé par M. Yann Hofmann, M. Patric Davet a été remplacé par M^{me} Laurence Gumy, M. Christophe Gremion a été remplacé par M. François Ducrest, M. Pierre-Yves Lüthi a été remplacé par M. Hervé Ruffieux.

Le Législatif communal a tenu quatre séances. Voici les principaux objets traités :

Séance du 19 mars 2018 (46 présents), les objets suivants ont été traités :

- acceptation de la révision de l'art. 14, al. 3 du Règlement sur les terrasses des établissements publics ;
- acceptation de la vente à la Fondation Pierre-Félix et Pierre Glasson de l'immeuble de la rue des Mésanges 3-5-7 à La Tour-de-Trême, pour le prix de Fr. 4'210'000.-- ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal de la proposition de M. Martin Rauber, au nom du groupe PS-Les Verts, pour la modification du nombre de conseillers communaux.

Séance du 28 mai 2018 (44 présents), les objets suivants ont été traités :

- approbation des comptes, bilan et rapport de gestion 2017 ;
- acceptation de la modification des limites communales entre Bulle et Le Pâquier ;
- adoption du Règlement des marchés, foires et ventes sur le territoire communal ;
- acceptation des statuts de l'Association de communes « Ambulances Sud Fribourgeois » (ASF) ;

- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat de M^{me} Kirthana Wickramasingam, au nom du groupe PS-Les Verts, sur le développement durable, demandant un rapport et l'engagement d'un responsable de projets ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat de M^{me} Kirthana Wickramasingam demandant un rapport sur l'égalité salariale au sein du personnel ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat de M. Grégoire Kubski, au nom du groupe PS-Les Verts, pour une stratégie d'encouragement des start-up ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat de M. Erwan Keravec, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant une connexion Mobul avec le quartier des Granges et un concept de mobilité par quartier ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat de M^{me} Valérie Schmutz et M. Eric Gobet, au nom du groupe PLR, pour une politique ambitieuse du tourisme à Bulle, ville touristique ;
- élection de M. Charles-Henri Brandt à la Commission jeunesse et famille ;
- élection de M^{me} Carole Fritschi à la Commission financière ;
- élection de M^{me} Anne-Luce Pernet-Baeriswyl à la présidence pour l'année à venir ;
- élection de M. Malik Seydoux à la vice-présidence pour l'année à venir.

Séance du 8 octobre 2018 (49 présents), les objets suivants ont été traités :

- adoption du nouveau Règlement scolaire communal ;
- acceptation des nouveaux statuts de l'Association « Réseau Santé et Social de la Gruyère » ;
- acceptation de la proposition du groupe PS-Les Verts de fixer à cinq au total le nombre de conseillers communaux dès la législature 2021-2026 ;
- refus de la transmission au Conseil communal du postulat de M. Jacques Rime, au nom du groupe UDC, sur la Caisse de pensions de la Ville de Bulle ;
- élection de M. Nicolas Charrière, scrutateur du groupe PLR ;
- élection de M. Yann Hofmann à la Commission financière ;
- élection de M. Constantin Ruffieux à la Commission d'aménagement.

Séance du 17 décembre 2018 (47 présents), les objets suivants ont été traités :

- présentation du plan financier 2019 - 2023 ;
- acceptation des budgets d'investissements et de fonctionnement pour 2019 ;
- adoption du nouveau Règlement sur le droit de cité communal ;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat de M^{me} Pauline Varga, au nom du groupe PS-Les Verts, pour la mise à disposition de locaux au service des acteurs culturels de la région ;

- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par MM. Nicolas Pasquier et Yann Hofmann intitulé : Bulle « VilleVerte », pour des espaces verts de qualité ;
- élection de M^{me} Emmanuelle Favre Gende, scrutatrice suppléante du groupe PLR.

Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation

- Extension des zones industrielles, en particulier réalisation du Plan d'aménagement de détail (PAD) Prila-Combes Sud et mise en zone de Planchy Sud
- Etude des Plans d'aménagement de détail du Terraillet, de la Pâla et du Ferrage
- Etude du réaménagement de l'espace public en relation avec la nouvelle gare
- Travaux d'infrastructure et réaménagement de la route de Riaz, de la rue du Château-d'En-Bas, de la route de la Pâla, de la rue de Vevey et de la rue des Agges
- Assainissement des canalisations eau usée / eau claire quartier de la Perrausa
- Etude en vue de la réalisation d'un EMS régional et remplacement de la Maison Bourgeoisiale
- Futures constructions scolaires et développement de l'accueil extrascolaire
- Rénovation de la piscine communale en plein air
- Réalisation du concept « Pour une ville verte » (Jardins de la Cité - jardins de Sainte-Croix)
- Réalisation de la voie de mobilité douce de la gare vers la zone industrielle de Planchy
- Etude et promotion des itinéraires de mobilité douce
- Transformation et rénovation du bâtiment rue du Château-d'En-Bas 33 (ex-Postfinance)
- Développement de la zone de la nouvelle gare
- Examen d'une commune unique en Gruyère
- Professionnalisation du Conseil communal

Vente de terrains

- au Groupe E SA, de 833 m² détachés de l'article 3310 et de 45 m² détachés de l'article 6734, situés à la rue de l'Industrie, soit une surface totale de 878 m², pour le prix de Fr. 158'040.--.

Achat de terrains

- à Grisoni-Zaugg SA, à Vuadens, des parcelles no 5860, 6379 et 6571, situées à la rue Dom-Hermann, soit une surface de 11'050 m², pour le prix de Fr. 165'750.--.

Vente de bâtiment

- à la Fondation Pierre-Félix Glasson et Pierre Glasson, à Bulle, de l'immeuble article 5166, situé à la rue des Mésanges, pour le prix de Fr. 4'210'000.--.

4

Service de la jeunesse **51 | 54**

Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle	page 51
Travail social hors murs	page 52
La Bulle professionnelle	page 52
Événements et projets	page 52

Culture **55 | 56**

Service de la culture	page 55
-----------------------	---------

Sports **57 | 58**

Service des sports	page 57
--------------------	---------

Introduction

Afin de renforcer les compétences sociales et cognitives, la créativité ainsi que le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes, le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle (SJB) a maintenu l'immense majorité de son offre d'activités et de soutien en 2018. Organisation d'ateliers créatifs, sportifs, éducatifs et ludiques, accueil libre au Centranim, travail social hors murs, accompagnement de jeunes en difficulté sont autant de tâches qui ont marqué l'année écoulée. Le SJB a également diversifié ses activités, notamment en occupant de manière plus importante les espaces publics, comme le parc du Cabalet durant le mois de juin. Il a aussi effectué des observations dans différents quartiers de la ville.

Le SJB a passé l'année 2018 dans les locaux du château de Bulle afin de permettre les travaux de rénovation et de mise en conformité du bâtiment de la rue du Marché.

1. Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle

Pré-en-Bulle

En 2018, les activités des mercredis après-midi destinées aux enfants de 6 à 10 ans ont à nouveau beaucoup été fréquentées : un peu plus de seize enfants en moyenne sont venus jouer, s'exprimer, découvrir, partager, chanter, créer et se dépenser ! Yoga, pâtisserie, taekwondo, bricolage, rencontres intergénérationnelles et bien d'autres activités ont rythmé l'année. Un moment mémorable a sans aucun doute été la visite de la chapelle des Capucins et de ses jardins grâce à Jean-Luc Uldry, sacristain au sein de la paroisse Bulle-La Tour.

En ouverture des vacances d'été, la semaine estivale a attiré plus d'une vingtaine d'enfants en moyenne par jour. De 7 h 30 à 18 h 30, des ateliers créatifs, musicaux et sportifs ainsi que des visites inédites leur ont été proposés. Parmi ces dernières, la « Ferme pour tous » à Tentlingen a été très appréciée par les enfants qui en sont repartis conquis.

Pour ses activités Pré-en-Bulle, le SJB a eu la chance de pouvoir poursuivre ses précieuses collaborations avec le Foyer de Bouleyres et le Musée gruérien.

La-Bulle

Par le maintien d'une permanence du mardi au samedi, La-Bulle offre un temps d'accueil important à l'intention des adolescents âgés de 10 à 18 ans. Servant d'espace de mise en lien, la permanence permet ensuite aux jeunes d'être mobilisés sur d'autres activités du Service de la jeunesse, à l'exemple de la Bulle professionnelle ou d'activités spécifiques du secteur ados comme les ateliers du Centranim, les Croc ados, les Bulle de miss, les soirées Fiesta, les tournois ou encore les sorties.

Cette année 2018 présente toutefois quelques particularités :

- Le rajeunissement du public constaté en 2017 s'est confirmé et a conduit à une fréquentation de La-Bulle principalement liée aux activités spécifiques comme les Croc ados, les Bulle de miss, les tournois et autres sorties.
- Le groupe Bulle J, nouvellement créé en 2017, a dû être arrêté faute de suffisamment de régularité de la part des jeunes. Le projet sera peut-être reconduit ultérieurement sous une nouvelle forme.
- Les ateliers sport du jeudi lancés cette année ont rencontré de la difficulté à trouver leur public. Toutefois, cette offre sera reconduite, puisque plusieurs jeunes ont fait part de leur intérêt.

Depuis quelques années, la proportion d'activités hors murs augmente, favorisant une plus grande diversité de l'offre proposée aux jeunes et un meilleur suivi des différents espaces fréquentés par ces derniers. En 2018, les activités hors murs proposées aux jeunes en complément de l'action des travailleurs sociaux hors murs se sont déroulées sur près de quatre mois. Dès le printemps 2018, différentes observations ont été conduites par les animateur-trice-s socioculturel-le-s dans plusieurs quartiers de la ville : rue des Agges, quartier nord (Verdel), haut de la rue de Vevey. A la suite d'un premier diagnostic, le projet « Square », destiné à proposer de l'animation socioculturelle au sein des quartiers, a vu le jour. Au cours des mois de mai, juin et septembre, des actions ont été menées dans le quartier nord. En complément à ce projet, l'action « Spame Ta Bulle » a permis d'investir le centre-ville bullois et d'y diffuser les programmes d'activités du SJB. De même, le parc du Cabalet a pu à nouveau être investi durant les mois de juin et juillet à travers l'action Cabal'été. Enfin, la collaboration avec Soup-y-rail a pu être reconduite afin de proposer des temps d'accueil aux jeunes investissant la gare.

2. Travail social hors murs

En 2018 encore, l'équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) a été présente et active dans l'espace public, principalement à la gare, tant pour de la permanence rue que pour des suivis individuels et des projets communautaires. Ayant à cœur de travailler en réseau, elle a pris le temps de soigner ce dernier et de continuer à le développer.

Durant l'année écoulée, plusieurs projets ont pu être co-construits grâce aux compétences complémentaires des collaborateurs des différents secteurs du SJB. Dans le cadre des accueils à Soup-y-Rail et du « T'es en gare ? » par exemple, l'équipe du Centranim est sortie de ses murs pour accompagner les TSHM. De plus, des activités comme le « Square », la Semaine contre le racisme ou les soirées 15-20 ans ont été organisées tant par des animateurs-trices socioculturel-le-s que par des TSHM. Dans cet élan, les TSHM ont également mené des activités Pré-en-Bulle. Le croisement des regards et des méthodes entre les différents professionnels du SJB permet une approche pluridisciplinaire et globale qui est profitable aux enfants et aux jeunes de Bulle.

3. La Bulle professionnelle

Inaugurée en 2015, la Bulle professionnelle, soutenue par la Fondation Jacobs, compte trois axes de travail : une permanence-emploi, un atelier F3 (aide spécifique et valorisation des compétences et des savoirs pour les jeunes du CO) et les speedworkings. Les speedworkings n'ont pas eu lieu en 2018, mais se tiendront en mai 2019 pour un public plus jeune (élèves de 10H), alors que la permanence-emploi continue de jouer son rôle de soutien pour les démarches de recherche d'apprentissage ou de stage. En 2018, le CO de Riaz a ouvert ses portes, conduisant à mener trois semaines d'atelier F3.

Durant l'année 2018, un nouveau projet a vu le jour avec la collaboration d'une vingtaine d'entrepreneurs locaux. Désormais, des « P'tits jobs » sont proposés aux jeunes en rupture leur permettant de (re)mettre le pied à l'étrier.

4. Evénements et projets

Les événements et projets du SJB revêtent un caractère ludique, social, préventif et culturel. Ces critères se mélangent souvent afin de répondre aux besoins et envies des enfants, des jeunes et des familles.

10^e Nuit du jeu

La Nuit du jeu a fêté son 10^e anniversaire à l'Hôtel de Ville en raison des travaux au Centranim. Environ 450 personnes ont participé à l'événement. Grâce aux partenaires habituels que sont la ludothèque de Bulle La trappe à jeux, la Librairie de cap et de mots, les clubs de jeu La vache qui joue, Bulle de Crystal et le groupe Centor, cette soirée connaît toujours le même succès. En 2018, le Club de jass de La Tour-de-Trême a contribué au succès de cette manifestation.

Camaval

A l'occasion du Carnaval de Bulle, le SJB a proposé ses traditionnels grimages à l'Hôtel de Ville avant le cortège. Nouveauté 2018 : une place dans le cortège a été aménagée par le comité du carnaval afin de faire défiler les enfants non inscrits avec leur classe sous la bannière du Centranim.

Chasse aux J'œufs de Pâques

Malgré une météo mitigée, quelque 300 personnes se sont déplacées pour la Chasse aux J'œufs de Pâques ainsi que pour les énigmes et l'activité de bricolage proposées au Musée gruérien.

Coup de balai

En 2018, le SJB a renouvelé l'opération Coup de balai avec les classes primaires de la ville le vendredi après-midi 22 juin. Près de 1'400 écoliers ont redonné un coup de neuf aux chemins d'école, aux cours de récréation et aux différents espaces publics de la cité.

Cabal'été

Accueillant les visiteurs sous une tonnelle, le Cabal'été 2018 a augmenté ses heures d'ouverture avec un temps d'accueil entre 11 h et 13 h en plus de celui du soir. Trois semaines thématiques ont permis d'animer le parc et de proposer aux enfants et aux familles des activités diversifiées. Cette formule sera maintenue en 2019, tout comme la collaboration avec le Musée gruérien et la ludothèque.

Fête de la musique

Le comité organisateur de la Fête de la musique dont fait partie le SJB (présidence, finances, secrétariat et festivités) a vécu une édition 2018 dans la lignée de la précédente : un dimanche des familles avec grosse affluence, soleil et diversité de concerts. Les stands de nourriture des communautés étrangères ont contenté les papilles des visiteurs, alors que les musiciens (pour la plupart locaux) ont ravi le public. Pour la première fois, la Fête de la musique de Bulle a collaboré avec le New Orleans meets Bulle (festival de jazz) en lui mettant à disposition les infrastructures le vendredi et le samedi. Cette expérience sera reconduite en 2019.

Observatoire jeunesse

En collaboration avec la Commission jeunesse et famille de la Ville de Bulle, le SJB a organisé, le 6 octobre 2018, le premier « Observatoire jeunesse » de la ville. Cet événement a donné l'occasion aux partenaires concernés d'échanger et de proposer des pistes d'action afin d'améliorer la politique enfance-jeunesse de la commune. Plus de quarante acteurs issus du monde social, culturel, associatif ou institutionnel ont participé aux ateliers proposés.

Accueil des nouveaux citoyens

En 2018, seulement 13 jeunes (sur 249 invités) ont répondu présent à la soirée d'accueil des nouveaux citoyens organisée par le Conseil communal. Le SJB et le Musée gruérien ont adapté le rallye prévu en regroupant les stands permettant aux jeunes de 18 ans de se tester sur des quizz musicaux et de culture générale. La soirée s'est terminée par un repas avec les Autorités. En 2019, une nouvelle mouture sera vraisemblablement proposée, de manière à attirer un plus grand nombre de jeunes.

Atelier bougies

L'atelier bougies demeure une tradition qui connaît un grand succès puisque 28 plages horaires ont été utilisées par des enseignant-e-s des classes primaires afin de confectionner des bougies artisanales. Les ouvertures publiques ont également bien fonctionné et le caractère intimiste du caveau du château a suscité beaucoup de commentaires positifs.

Bulle Box

Après une première édition couronnée de succès en 2017, la Bulle Box, carnet d'avantages et de rabais pour les 0-30 ans, a vécu une seconde édition plus contrastée : moins de ventes malgré une promotion plus poussée. En 2019, pour la troisième parution de ce carnet, le nombre sera diminué (50 pour chacun des trois carnets proposés) et une évaluation sera menée en fin d'année afin de déterminer la suite à y donner.

Fritime

Fritime Bulle continue de répondre aux objectifs fixés initialement : permettre à des jeunes dès 12 ans de se dépenser le dimanche après-midi des mois d'hiver. La sixième saison a débuté plus fort que la précédente, avec 85 jeunes en moyenne le dimanche après-midi ! La collaboration avec le Service des sports pour ce programme s'avère fructueuse.

Service de la culture

Le Service de la culture de la Ville de Bulle offre conseils et soutien aux différents acteurs culturels (artistes et créateurs, programmateurs, sociétés locales, organisateurs de manifestations, institutions culturelles) ainsi qu'à la population (plus particulièrement les jeunes, migrants, handicapés, personnes âgées, etc.) intéressée par l'offre existante sur le territoire communal. Par son action, il favorise la création de synergies entre acteurs culturels, une amélioration de la communication entre les différents protagonistes de la scène culturelle bulloise, la définition d'une politique culturelle propice à soutenir les activités de création, de production, de diffusion présentes au sein de la commune et l'accès de tous à la culture.

Au quotidien, le Service de la culture entretient des rapports étroits avec le Musée gruérien, les Archives communales ainsi que les autres services communaux liés à la jeunesse, à l'intégration, au sport ou encore au tourisme. Il veille également à entretenir des rapports réguliers avec le Service culturel du Canton de Fribourg et les différents organes de soutien à la création et à la diffusion.

En 2018, le Service de la culture a formalisé la politique qui régit son action au travers de quatre axes que sont :

- le soutien à la création par la mise en place de conditions cadres adaptées ;
- le soutien à la transformation et à la conservation de biens culturels ;
- la diffusion de prestations culturelles et la valorisation du patrimoine existant ;
- l'accessibilité aux produits et prestations culturelles.

Le soutien à la création

Dans le cadre de son programme « Scène + », le Service de la culture a mis sur pied quatre rencontres liées aux arts de la scène durant l'automne. Ces rencontres ont permis de rassembler les artistes liés à une même discipline, d'échanger sur les difficultés rencontrées pour créer à Bulle et de manière plus large en Gruyère. Sur la base de la synthèse de ces rencontres, le Service de la culture développera différentes pistes d'action afin de favoriser la création en Gruyère.

Le soutien à la transformation/conservation de biens culturels

Sensible à la question de la qualité de la production culturelle, le Service de la culture a renforcé plusieurs partenariats au cours de cette année avec des faïtières cantonales, romandes et nationales : Artos, FCMA, Corodis, etc. A terme, le Service de la culture souhaite s'appuyer sur ses partenaires pour orienter au mieux les artistes dans leurs différentes demandes, leur permettre d'accéder à de la formation continue, d'être conseillés sur le plan artistique et sur la commercialisation de leurs produits culturels.

Le soutien à la diffusion

Afin d'encourager la diffusion de la culture, le Service de la culture alloue chaque année des subventions aux sociétés culturelles locales, aux manifestations culturelles et à différentes saisons culturelles, à l'exemple de la saison CO2. En complément de ce soutien, le Service de la culture a développé dernièrement une collaboration avec le Conservatoire de musique. Dans ce cadre, une saison classique sur les temps de midi baptisée « Les Midis de Sainte-Croix » a vu le jour.

Afin de mieux coordonner l'offre culturelle et d'optimiser l'utilisation des différentes infrastructures à disposition, l'agenda « Bulle de culture » a été étendu à la région et regroupe désormais les différentes salles susceptibles d'être utilisées par les acteurs culturels de la Gruyère.

Le soutien à l'accès à la culture

Afin de rendre la culture davantage accessible, la Ville de Bulle a souscrit à deux offres attractives destinées à favoriser l'accès de toutes et tous à la culture : la Carte Culture Caritas et l'abonnement 20 ans/100 francs. Si la première s'adresse aux revenus modestes, la seconde vise à permettre aux jeunes, jusqu'à leurs 21 ans révolus, un accès gratuit à un large panel d'offres culturelles en Suisse romande pour un forfait unique de cent francs.

En complément de ces offres, le Service de la culture a instauré pour la première fois cette année le Pass Bienvenue qui permet aux nouveaux habitants d'accéder gratuitement à une grande partie de l'offre culturelle bulloise.

Service des sports

Le Service des sports de la Ville de Bulle coordonne, conseille et optimise la collaboration entre tous les partenaires actifs de la commune et de la région.

Au cœur d'une région sportive, la Ville de Bulle tient à assurer la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous. Le sport est notamment un moyen en faveur de la santé publique, du développement de l'individu, des échanges entre les communautés et du développement économique.

Pour ce faire, la Ville de Bulle développe une politique du sport qui repose sur trois piliers :

- les besoins de la population et des organisations sportives ;
- la réalisation et l'entretien d'infrastructures ;
- le soutien financier, en faveur d'une éthique sportive.

En termes financiers, durant l'année écoulée, la Ville de Bulle a soutenu les manifestations et activités sportives à hauteur de plus de Fr. 40'000.--. De plus, les clubs reçoivent un soutien de Fr. 50.-- par jeune Bullois inscrit. En 2018, ce soutien s'est élevé à Fr. 77'000.--, ce qui représente 1540 jeunes.

Les activités proposées par le Service des sports

Tout au long de l'année, le Service des sports propose des activités et des événements, tant pour les jeunes que les moins jeunes. L'objectif reste la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous.

Bull'Bouge

Bull'Bouge est une manifestation ouverte à tous en faveur du mouvement, de l'alimentation saine et de la mobilité douce qui se déroule chaque printemps, durant une journée, dans le cadre de «La Suisse bouge».

Il s'agit d'une journée «portes ouvertes» pour les clubs afin que ceux-ci puissent faire la promotion de leur sport, via des démonstrations et des initiations. Plus de 3500 participants et spectateurs étaient présents en 2018, et 43 sociétés sportives ont profité de cette manifestation pour mettre en lumière leur sport.

En 2019, Bull'Bouge se déroulera le samedi 25 mai sur le site scolaire de la Condémine. La place du Cabalet sera également exploitée ainsi que la rue de la Condémine fermée pour l'occasion.

MidiSport

Destiné aux adultes, MidiSport permet à chacune et chacun de se détendre ou de se dépenser durant la pause de midi, dans les salles de sport de l'école primaire de la Condémine, à Bulle.

De l'automne 2017 au printemps 2018, le concept a séduit plus de 70 participants et 4 modules de 6 cours ont été proposés : badminton, zumba, yoga pleine conscience et unihockey.

De nouvelles activités ont été lancées pour l'édition 2018-2019 : danse africaine, volleyball et tennis de table.

Fritime

Destiné aux jeunes dès 12 ans, Fritime donne accès aux salles de sport chaque dimanche après-midi de 14 h à 16 h durant la saison hivernale.

Durant la saison 2018, Fritime a réuni plus de 70 jeunes en moyenne par dimanche après-midi. La prochaine saison reprendra en novembre 2019.

Urban training

Destiné à tout un chacun souhaitant pratiquer une activité physique en plein air, Urban training est un programme d'entraînement qui se déroule tous les jeudis à 18 h 30, de mai à septembre, sur inscription.

En 2018, 21 personnes en moyenne par cours ont pris part à ce programme, au départ de la place du Marché.

Projet 2019 : Prix de la Commission des sports

Pour l'année en cours, le Service des sports va principalement se focaliser sur la mise en place d'un prix du mérite, qui sera décerné par la Commission des sports de la Ville de Bulle. Ce prix visera à féliciter un sportif individuel, un sportif en devenir, une équipe et un projet, tout en délivrant un message d'encouragement pour tous les sportifs et clubs de la ville. La date de cette manifestation est fixée au jeudi 27 juin 2019 à l'Hôtel de Ville de Bulle.

5

Foyers communaux

60 | 66

Comité de direction	page 60
Objectifs 2018	page 60
Tarifs 2018	page 60
Détail des journées et taux d'occupation	page 61
Animations	page 61
Indice de satisfaction des résidents	page 61
Personnel	page 62
Comptes d'exploitation	page 64
Projets et perspectives	page 65

1. Comité de direction

Le Comité de direction des Foyers de la Ville de Bulle a siégé à quatre reprises sous la présidence de M^{me} Chantal Pythoud, Conseillère communale. Son activité s'est concentrée principalement sur les aspects suivants :

- suivi des aspects financiers et économiques ainsi que gestion du personnel au moyen de tableaux de bord idoines ;
- analyse des objectifs 2018 et définition des objectifs 2019 ;
- analyse des comptes et budgets ;
- suivi des investissements pour l'entretien et la mise à niveau des équipements décidés par le Conseil général.

2. Objectifs 2018

En début d'année, le Comité de direction a posé les objectifs suivants :

- **Respect du budget. Pas de dépassement du déficit prévu.**
Le déficit est inférieur aux prévisions. Objectif atteint.
- **Achever la démarche de traçabilité des produits.**
La démarche réalisée sous l'égide de l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA) par la société Beelong en comparaison avec trois autres institutions fribourgeoises attribue le label C aux Foyers de la Ville de Bulle, ce qui les situe en deuxième position dans le comparatif.

Plus la cuisine fournit un nombre important de repas, plus il est difficile de s'approcher du score optimal dans le label Beelong. Cet organisme a indiqué des pistes pour améliorer l'impact environnemental de la cuisine des Foyers communaux. Objectif atteint.
- **Améliorer la collaboration interservices dont l'item a connu une baisse de 7 % lors de l'enquête de satisfaction du personnel 2017. L'indice de satisfaction se situe à 77 %.**
Il est resté identique en 2018. Objectif non atteint.

3. Tarifs 2018

Prix total d'un séjour dans les EMS de la Ville de Bulle :

Les prix des soins et de l'accompagnement sont calculés sur la base de la masse salariale du personnel soignant reconnu par le Service de la prévoyance sociale (SPS) pour dispenser les soins requis par les résidents en fonction de leur catégorie RAI-RUG.

Du prix le plus bas en unité ordinaire au prix le plus haut en unité spécialisée en psychogériatrie, le coût total d'une journée varie de Fr. 133.30 à Fr. 493.--. Ces prix incluent les soins, l'accompagnement et la pension hôtelière. Les caisses maladie prennent en charge un montant de Fr. 9.-- journalier par degré de soins. L'échelle des soins reconnus s'étale sur 12 degrés. La participation des caisses maladie se monte de Fr. 9.-- par jour au minimum à Fr. 108.-- par jour au maximum. Elles prennent à leur charge les frais de médicaments facturés directement par la pharmacie. En effet, au 1^{er} juillet, les caisses maladie ont renoncé au système forfaitaire appliqué dans le canton de Fribourg depuis 2001. Ce système qui favorisait l'usage des génériques permettait une économie annuelle de près de 3 millions de francs par année pour l'ensemble du canton de Fribourg.

Le montant total des soins et accompagnement pour l'exercice 2018 se monte à 10,8 millions, dont 60 % pour les soins, soit 6,5 millions. Les caisses maladie participent à hauteur de 3,2 millions. Soit la moitié des soins et moins du tiers de la facture soins et accompagnement, le reste étant assumé par le canton (5,3 millions) et les résidents (2,6 millions).

Le coût journalier à la charge des résidents dépend de leur degré de soins et, naturellement, de leurs revenus et de leur fortune disponible. Ce calcul est réalisé par la Caisse cantonale de compensation qui attribue ses aides (prestations complémentaires et subventions aux frais d'accompagnement) en fonction de la capacité financière de chaque personne.

4. Détail des journées et taux d'occupation

55 personnes sont sorties des foyers, dont une est retournée à domicile et trois autres sont allées dans l'institution de leur choix ; 51 personnes sont décédées. Ce qui représente un taux de rotation de 39,4 %. La durée moyenne de séjour continue de baisser et s'établit à 2,8 années. 15 personnes sont sorties après un temps de séjour supérieur à 3 ans, 17 personnes avaient séjourné de 1 à 3 ans et 23 personnes ont séjourné moins d'un an. L'accélération des séjours de courte durée constatée ces années passées se confirme.

Les 47'800 journées, soit un taux d'occupation de 99,2 %, se répartissent selon les niveaux de soins suivants :

Niveau de soins	Nbre de journées	Niveau de soins	Nbre de journées	Niveau de soins	Nbre de journées
1	0	5	2464	9	3844
2	1710	6	7864	10	3995
3	1544	7	12837	11	1696
4	3706	8	7209	12	931

5. Animations

En plus de la traditionnelle kermesse bisannuelle se tenant en alternance dans un des deux établissements, les animations proposées appliquent le concept Montessori, basé sur la valorisation des aptitudes résiduelles. Ces animations sont centrées sur le maintien et la stimulation de compétences acquises au cours de la vie. Les prestations d'animation de l'unité de psychogériatrie sont principalement centrées sur la réminiscence des actes de la vie quotidienne.

6. Indice de satisfaction des résidents

L'appréciation de la vie en EMS dépend fortement des premières impressions enregistrées par le résident et son entourage lors de la phase d'intégration. A cet effet, toutes les personnes accueillies reçoivent un questionnaire de satisfaction. Les 27 réponses reçues en retour permettent de comparer les données 2018 avec les chiffres des deux années précédentes.

	2016	2017	2018
a) Lors de la préparation à l'admission et de l'entrée aux Foyers, comment avez-vous apprécié l'accueil qui vous a été réservé ?	95 %	100 %	100 %
b) Pensez-vous avoir été suffisamment informé-e sur l'organisation, les prestations et le fonctionnement des Foyers ?	100 %	98 %	100 %
c) La qualité des prestations correspond-elle à vos attentes ?	100 %	100 %	100 %
d) Est-ce que les informations et l'aide qui vous ont été proposées pour les démarches administratives vous ont été utiles ?	93 %	98 %	95 %
e) Avez-vous l'impression d'avoir été bien intégré-e aux Foyers, vous sentez-vous à l'aise ?	100 %	95 %	72 %

Sont comptées dans les réponses satisfaisantes les personnes ayant répondu être satisfaites ou très satisfaites.

La grande baisse constatée à l'intégration provient de huit personnes qui ne souhaitaient pas venir au foyer, mais qui n'ont pas eu le choix en raison d'une impossibilité de retour à domicile.

7. Personnel

Effectif

Nombre total de collaborateur-trice-s au 31.12.2018 :

- secteur exploitation : 45 EPT, soit 73 personnes, 3 départs ;
- secteur soins : 110 EPT, soit 157 personnes, 10 départs.

Les apprenti-e-s sont hors effectifs. Dans le secteur des soins et de l'accompagnement, les foyers forment 6 personnes à la profession d'ASSC (assistante en soins et santé communautaire), 3 personnes à celle d'ASA (aide-soignante) et 2 personnes à la profession d'ASE (assistant socio-éducatif). Dans le secteur de l'exploitation, les foyers forment 2 apprenti-e-s cuisinier-ère-s, 2 apprenties gestionnaires en intendance et 1 apprenti agent d'exploitation.

Durant la période d'été, une trentaine de jeunes gens viennent prêter main-forte aux effectifs réduits en raison des vacances. Au cours de l'année, les foyers accueillent des stagiaires qui s'intéressent aux différentes professions actives dans l'institution ainsi que des personnes astreintes à des travaux d'intérêt général (TIG), des stagiaires placés par l'ORP ou par l'AI afin d'établir des bilans professionnels et de reprendre contact avec les exigences d'un milieu professionnel.

Satisfaction du personnel

Evolution de l'indice de satisfaction du personnel ces trois dernières années

Les chiffres ci-dessous indiquent en pour cent cumulé le taux de collaborateurs qui ont répondu bon ou excellent à la proposition qui est faite dans le questionnaire de satisfaction.

	Indice 2016 en %	Indice 2017 en %	Indice 2018 en %	Variation de l'indice entre 2017 et 2018
a Votre place de travail est	97	94	90	- 4 %
b Vos activités sont	92	92	91	- 1 %
c L'autonomie qui vous est laissée est	87	89	88	- 1 %
d Les responsabilités données sont	93	88	88	0 %
e Le soutien qu'on vous apporte pour atteindre vos objectifs est	89	88	77	- 11%
f La collaboration dans l'équipe est	81	81	80	- 9 %
g La collaboration avec vos supérieurs directs est	94	92	84	- 8 %
h La sécurité du travail est	95	95	91	- 5 %
i Les possibilités de vous former sont	85	88	88	0 %
j L'organisation de votre secteur est	89	89	79	0 %
k L'organisation dans l'EMS est	90	91	79	- 11 %
l L'écoute de vos demandes et préoccupations est	79	82	69	- 13 %
m La communication des informations est	72	76	66	- 10 %
n L'égalité de traitement dans votre secteur est	83	88	82	- 6%
o Le climat de travail est	87	87	73	- 14 %
p L'image de l'institution est	97	97	86	- 11 %
q La collaboration entre les services de l'EMS est	84	77	77	0 %
r Je me sens respecté-e	95	96	80	- 13 %
s J'ai le sentiment que mon travail est utile	83	84	92	- 4 %
t Mon travail est respecté et valorisé	88	83	76	- 7 %
Evolution de l'indice de satisfaction (173 réponses)	88	89	82	- 7%

Après la stabilité de ces deux dernières années à un haut niveau, une importante baisse de satisfaction est à déplorer en 2018, surtout dans le secteur soins. Dans le secteur exploitation, la baisse est peu importante, voire à la hausse dans deux unités.

Que ce soit en comparaison interinstitutionnelle au travers d'une enquête réalisée par les Ligues de santé conjointement dans huit établissements similaires (dont les deux EMS de la Ville de Bulle) du canton de Fribourg ou lors d'une plus vaste enquête en Suisse romande, l'épuisement et l'insatisfaction des professionnels de la santé s'affirment comme une tendance lourde. Ce sujet est repris dans les objectifs 2019 des Foyers communaux.

Formation continue

En plus des formations de base (apprentissage), les foyers veillent à la formation continue de ses collaborateurs. 102 collaborateurs du secteur soins ont suivi un perfectionnement professionnel ou une formation continue interne ou externe pour un total de 4'510 heures consacrées à la formation. Dans le secteur exploitation, 15 personnes ont consacré 638 heures à la formation continue.

8. Comptes d'exploitation

Le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 137'500.--. Les comptes bouclent sur un excédent de charges de Fr 45'866.78.

Remarque : les foyers travaillent toute l'année avec le plan comptable des hôpitaux suisses H+. Ce n'est qu'au terme de l'exercice que ces comptes de référence sont transposés sur le plan comptable des communes. Cette transposition est quelque peu aléatoire et engendre des différences fastidieuses à expliquer.

Recettes

570.435.01 Produit des repas livrés à l'extérieur

Budget	Fr.	668'000.00
Comptes	Fr.	771'132.80

Si les repas livrés à domicile ont connu une baisse de 10 %, les repas livrés aux écoles ont augmenté de près de 30 %.

Cf. explications compte 570.313.01

570.451.00 Soins spéciaux

Budget	Fr.	10'959'100.00
Comptes	Fr.	10'839'977.55

Normalement, ce poste n'influence pas le résultat, car il est équilibré avec les dépenses salariales et sociales du personnel soignant via un système de correctif bisannuel. La variation des recettes provient du degré de dépendance des résidents et de la fluctuation du tarif reconnu par le Service de la prévoyance sociale.

Dépenses

570.301.00 Salaires du personnel soignant

Budget	Fr.	9'130'500.00
Comptes	Fr.	8'784'257.25

La dotation en personnel soignant fluctue en relation avec le degré de dépendance des résidents. Il est par conséquent aléatoire de déterminer précisément la charge salariale de ce secteur lors de l'établissement du budget. Il en est de même pour les comptes de charges sociales.

570.301.01 Salaires du personnel des autres services

Budget	Fr.	3'770'100.00
Comptes	Fr.	3'949'447.23

Les ponts AVS à hauteur de Fr. 170'000.-- qui sont comptabilisés directement dans les salaires des secteurs de travail d'origine des bénéficiaires expliquent cette importante variation.

570.311.02 Achat de mobilier, machines et véhicules

Budget	Fr.	114'000.00
Comptes	Fr.	67'438.86

Des remplacements de biens d'équipements qui continuent de fonctionner à satisfaction ont été différés.

570.312.00 Chauffage, eau, électricité

Budget	Fr.	267'000.00
Comptes	Fr.	281'603.15

La différence provient d'une consommation d'énergie supérieure de Fr. 12'000.-- et de chauffage de Fr. 7'000.--, alors que la consommation d'eau a connu une légère baisse.

570.313.01 Alimentation

Budget	Fr.	848'000.00
Comptes	Fr.	915'035.60

L'accroissement du nombre de repas vendus à l'extérieur – cf. compte 570.435.01 – entraîne forcément des achats de nourriture supérieurs aux prévisions.

570.314.00 Entretien des bâtiments

Budget	Fr.	73'000.00
Comptes	Fr.	90'000.45

Dépassement largement compensé par l'économie de Fr. 60'000.-- sur le compte 570.315.00 - entretien des équipements.

9. Projets et perspectives

Pour l'année 2019, le Comité de direction s'est fixé les objectifs suivants :

Respect du budget. Pas de dépassement du déficit prévu.

L'augmentation de Fr. 2.-- du prix de pension quotidien voté en fin d'année par le Grand Conseil sera un précieux soutien dans l'atteinte de cet objectif. Le vieillissement des structures et équipements des foyers est par contre source de surprises et engendre des remplacements d'urgence non planifiés dans les investissements.

Améliorer l'indice de satisfaction du personnel de 4 %.

La mission de nos institutions évolue fortement ces dernières années. Le temps de séjour des résidents se raccourcit. Les personnes arrivent de plus en plus tard, souvent après plusieurs séjours hospitaliers et presque toutes souffrent de polymorbidités dont certaines font appel à de grandes compétences techniques. De plus, les caisses maladie, par leur contrôle et leurs exigences bureaucratiques, exercent une pression inverse à leur contribution au coût des soins. Il en résulte un stress qui pèse d'un bout à l'autre de la voie hiérarchique. Une partie du personnel n'est pas bien armé techniquement et psychologiquement pour vivre une mutation si importante. A l'évidence, le management doit se remettre en question et

adopter un positionnement plus serein et soutenant vis-à-vis du personnel en désarroi. Les différences de référentiels culturels et éducatifs rendent la tâche encore plus ardue, mais il est impératif de s'y atteler.

Réussir le processus d'engagement du/de la directeur/trice.

Sous la responsabilité du Service des ressources humaines de la Ville de Bulle, soutenu par un consultant externe et en étroite collaboration avec le titulaire du poste, la démarche de recrutement permettra sûrement au Comité de direction d'engager la personne adéquate à ce poste. Son entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} décembre 2019. Elle collaborera durant trois mois avec le sortant dont le contrat se termine à la fin février 2020.

Cette année devrait également permettre de peaufiner l'image extérieure des bâtiments. Le crédit d'investissement de Fr. 420'000.-- octroyé en décembre 2018 par le Conseil général sera affecté en grande partie à des travaux de ravalement de la façade du Foyer de Bouleyres ainsi qu'à repeindre les volets et les bordures de toit de la Maison Bourgeoisie.

6

Service des curatelles Communes de Bulle, Riaz et Morlon

68 | 73

Composition du service	page 68
Exercice comptable 2018	page 69
Statistiques des dossiers de protection	page 69
Commentaires	page 71
Perspectives 2019	page 72
Inspections	page 73
Divers	page 73

1. Introduction

Le Service des curatelles dépend administrativement du dicastère de la santé et des affaires sociales de la Ville de Bulle, dirigé par Mme la Conseillère communale Chantal Pythoud.

Il a pour mission de veiller à la bonne exécution des mandats que lui confie la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère (autorité de protection) dans l'aide, l'accompagnement et l'encadrement des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. Il peut ainsi se limiter dans certains cas à la gestion financière et à des démarches administratives, mais offre, dans d'autres situations, un accompagnement personnel plus ou moins important, en fonction des besoins (par exemple, organiser une admission en EMS, mettre en place des aides à domicile ou un suivi médical, etc.).

Le Service des curatelles n'agit que sur mandat de la Justice de paix et en faveur des personnes domiciliées légalement dans les communes de Bulle, Riaz et Morlon. Il rend compte de son activité auprès de la Justice de paix par le dépôt annuel de comptes et d'un rapport pour chacune des personnes concernées.

2. Composition du service au 31.12.2018

Chef de service	Christophe Allaman	20 %
Curateurs (gestionnaires de dossiers)	Christophe Allaman	80 %
	Alexandra Bosson	100 %
	Magali Clerc	60 %
	Roger Niquille	80 %
	Florence Oberson	100 %
	Gérard Romanens	80 %
		<u>500 %</u>
Comptabilité	Sophie Bapst-Zosso	50 %
	Doriane Martin	70 %
	Christine Zimmermann	50 %
	Anne Zosso	50 %
		<u>220 %</u>
Administration	Bastien Bourguet	100 %
	Claire Kolly	50 %
	Patricia Clément	70 %
	Fabienne Dénervaud	60 %
	Sophie Donzallaz	60 %
		<u>340 %</u>
Auxiliaires (déclarations fiscales env. 1 mois)	Bernard Gapany	50 %
	Bernard Risse	50 %
Stagiaire MPC (du 01.08.2018 au 31.07.2019)	Djellza Lekaj	100 %

3. Exercice comptable 2018

L'exercice 2018 a été marqué par une augmentation de 8,1 % des charges globales et par une hausse des revenus de 3,9 % du point de vue comptable par rapport à l'année précédente. Quelques points sont à relever :

Traitement du personnel. L'accroissement de 1,3 % par rapport à l'exercice comptable 2017 est dû à l'arrivée, en cours d'année, de trois nouvelles collaboratrices qui ont commencé leur activité un mois à l'avance afin de pouvoir monter en compétence.

Achats machines et mobilier. L'augmentation de 6,4 % par rapport au budget 2018 est liée à l'achat nécessaire de mobilier en vue de l'arrivée d'une nouvelle curatrice. De plus, il est à relever qu'une provision de Fr. 14'000.-- a été constituée afin de régler le solde lié au projet KiSS et pour de futurs développements complémentaires sur le nouveau programme informatique.

Emoluments de gestion. La légère augmentation de 2,1 % par rapport à l'exercice précédent est à imputer à la prise en charge de nouveaux mandats. Il est à souligner qu'une provision de Fr. 160'000.-- a été constituée en vue de la validation finale des émoluments 2018 par l'autorité de protection.

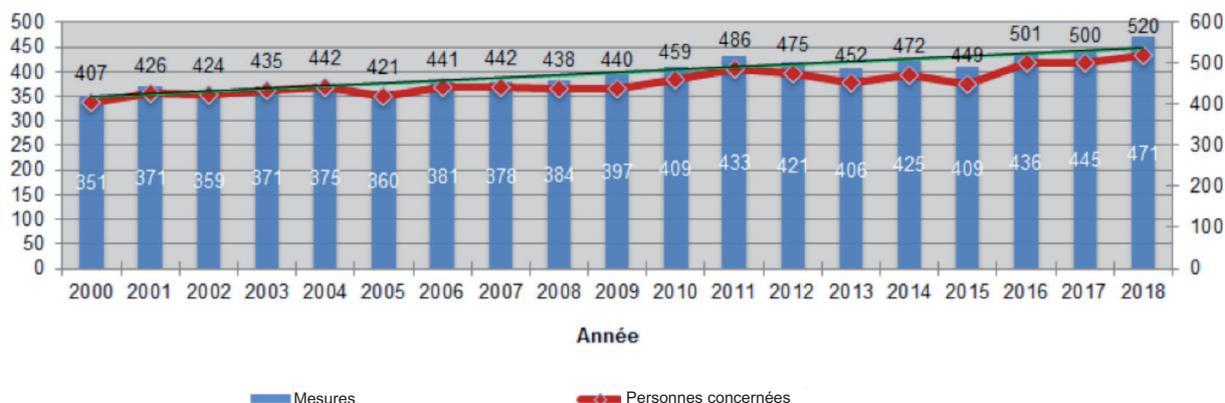
Evolution du nombre de mesures et de leurs coûts



4. Statistiques des dossiers de protection

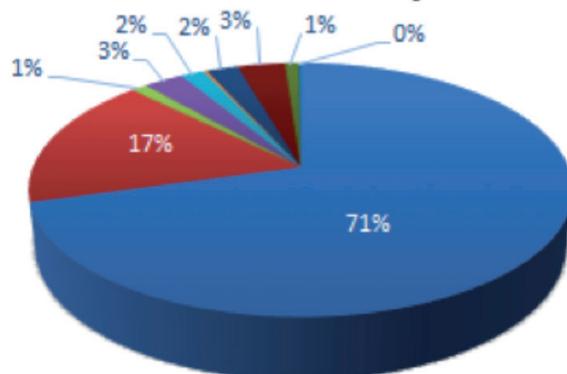
Générales	2017	2018
Total des mandats de protection	516	544
Total des mandats de protection au 31.12.2018	445	471
Total des personnes concernées	583	603
Total des personnes concernées au 31.12.2018	500	520

Evolution du nombre de mesures et de personnes concernées

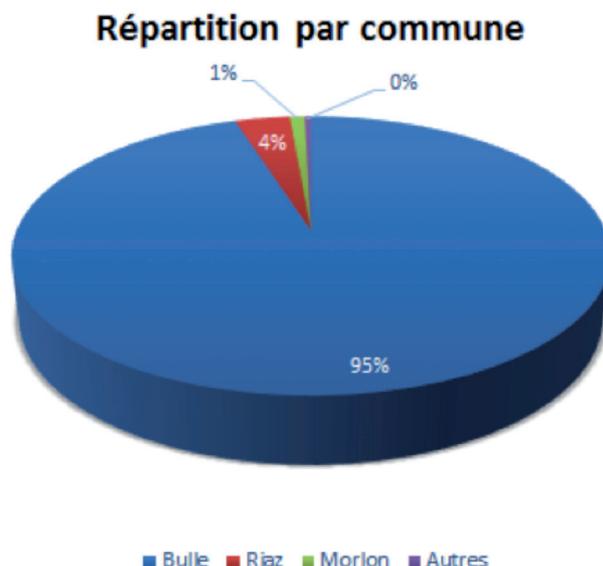


Mouvements	2017	2018
Nouveaux mandats de protection	75	91
Mandats de protection levés en cours d'année, y c. transferts et décès	77	71
Variation du nombre de mandats de protection (nombre de nouveaux mandats moins nombre de mesures levées ou transférées)	+ 4	+ 18

Genre de mesures de protection



- Curatelle de représentation/gestion
- Curatelle de portée générale
- Curatelle combinée
- Curatelle d'accompagnement
- Curatelle de représentation
- Curatelle de coopération
- Tutelle mineur
- Curatelle ad hoc
- Succession
- Curatelle de substitution
- Curatelle d'administration mineurs



5. Commentaires

L'année 2018 a été caractérisée par une importante augmentation du nombre de mesures de protection par rapport à l'année précédente, soit + 21,3 % de nouveaux mandats contre + 2,8 % de dossiers levés ou transférés.

Près de 51 % des mandats gérés par le Service des curatelles étaient considérés comme représentant une charge de travail de moyenne à lourde. A titre de comparaison, en 2017, cette proportion était de 48 %.

Pas moins de 2'102 rendez-vous, soit une diminution de 4,5 % par rapport à l'année précédente, ont été planifiés dans le cadre de la gestion des mandats de protection. Ceci représente 6'196 kilomètres (- 21,3 %) parcourus par les curateurs durant l'année, dont 72 % ont été effectués grâce aux véhicules Mobility. Les frais de déplacement ont été pris en charge à hauteur de 37 % par les personnes concernées. Le vélo électrique, mis à disposition par la Ville de Bulle, a permis de favoriser la mobilité douce : 108 sorties représentant plus de 246 kilomètres, soit une moyenne de 2,3 kilomètres par sortie.

Courant 2018, 79 personnes concernées ont pu bénéficier de l'aide sociale pour un montant global de Fr. 1'373'332.55, ce qui représente une augmentation de 4,3 % par rapport à l'année précédente. Quant au total annuel des loyers versés par le service aux différentes régies immobilières ou propriétaires de la région de Bulle, il s'est élevé à plus de Fr. 3'164'000.--.

Entre les mois de mai et juillet derniers, le service a vu les remplacements d'une collaboratrice socio-administrative à 50 % qui est partie en retraite anticipée et d'un curateur à 100 % qui a désiré changer d'orientation professionnelle.

De plus, une collaboratrice administrative à la comptabilité qui devait quitter ses fonctions en août dernier (contrat de durée déterminée) a vu son contrat prolongé jusqu'à la fin octobre dernier. Sa remplaçante est arrivée un mois avant son départ, afin de pouvoir monter en compétence.

Le début de l'année 2018 a vu le démarrage du projet KiSS 5, dont le but est le remplacement du système Citizen de T2i par celui de la société Diartis AG. Ce changement de programme informatique a nécessité une charge importante de travail liée, entre autres, au passage d'un compte collectif aux comptes individuels pour chaque personne concernée. Dans le courant du deuxième semestre, la comptabilité du service a fait ouvrir plusieurs centaines de comptes de gestion et d'entretien auprès de la Banque cantonale de Fribourg. A cet effet, il avait été prévu, dans le cadre de ce projet, d'augmenter, durant au maximum

trois mois, le temps de travail des quatre collaboratrices pour un total de 70 %. Durant la deuxième partie de l'année, les quatre key-users ont dû préparer un grand nombre de données, afin que la migration sur le nouveau système puisse s'effectuer dans les délais prévus : cela a occasionné une charge de travail supplémentaire importante.

Enfin, une nouvelle stagiaire MPC (maturité professionnelle et commerciale) a commencé son stage pratique d'une année au sein du service, au début du mois d'août 2018.

6. Perspectives 2019

Le début de l'année 2019 a vu la mise en production du nouveau progiciel KiSS 5. Le 3 janvier dernier, les premières écritures ont été saisies et les paiements effectués avec succès. Durant ces prochains mois, tous les collaborateurs du service seront mis à contribution afin d'enrichir, au fil de l'eau, les données liées aux personnes concernées dans le nouveau système informatique et cela aura un impact non négligeable sur le nombre d'heures supplémentaires.

Les mois d'avril et de mai seront marqués par les congés maternité d'une curatrice et d'une collaboratrice à la comptabilité, ainsi que par la réduction du temps de travail de 40 % d'une autre curatrice. Une nouvelle curatrice entrera en fonction à temps complet au début d'avril 2019 pour pallier à ces changements. Pour le secteur de la comptabilité, deux collaboratrices augmenteront leur temps de travail de 50 %, afin de remplacer leur collègue durant son absence.

Ces changements nécessiteront la réorganisation d'un bureau qui devra accueillir, dès ce printemps prochain, trois curateurs dans le même espace de travail.

Le mois de septembre verra le départ à la retraite d'un curateur et l'augmentation de 20 % du taux de sa retraite anticipée d'un autre curateur. A cet effet, un nouveau poste sera mis au concours dans le courant du premier trimestre 2019.

D'ici à la fin de l'été prochain, l'effectif des curateurs va pouvoir passer de 5 à 5,2 EPT. Cela permettra d'alléger quelque peu la charge de travail importante liée à la prise en charge de nouvelles mesures de protection.

Trois développements importants sur le nouveau système KiSS 5 devraient être encore envisagés ces prochaines années :

- l'implémentation du module versements électroniques qui assurerait une remontée automatique dans le système de tous les revenus depuis les e-banking. Cette fonctionnalité devrait être implémentée dans le courant de l'année 2019 et serait prise en charge dans le cadre du budget actuel ;
- la mise en place d'une interface entre KiSS et le système du contrôle des habitants de la Ville de Bulle ou celui de FRI-PERS du canton de Fribourg : cela permettrait la reprise automatique des informations (adresses, numéro AVS, etc.) liées aux personnes concernées. Actuellement, ces données doivent être saisies manuellement ;
- l'intégration d'une GED (gestion électronique des documents) permettant de sauvegarder systématiquement tout document, y compris comptable, dans les dossiers informatiques des personnes concernées.

A noter encore qu'un nouveau stagiaire MPC effectuera son stage pratique d'une année au sein du service dès la fin du mois d'août 2019.

Enfin, dans le courant de cette année, une « supervision » sera à nouveau mise en place pour les curateurs. Une collaboration avec le Service des curatelles de la Haute-Gruyère permettra de répartir et de réduire les coûts entre les deux entités. Les équipes seront accompagnées durant deux séances par M. Roger Cevey et pourront bénéficier de ses précieux conseils dans certaines situations difficiles.

7. Inspections

Tous les comptes des personnes concernées sont contrôlés chaque année par la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère chargée de les approuver et d'archiver les pièces comptables (art. 410 CC et art. 14 LPEA).

Des contrôles de caisse ponctuels sont effectués par une fiduciaire mandatée par la Ville de Bulle.

8. Divers

Le présent rapport remis à la Ville de Bulle a été rédigé en concordance avec les exigences légales la concernant.

Les rapports circonstanciés et confidentiels concernant la gestion des dossiers des personnes concernées et les comptes détaillés de ceux-ci sont remis chaque année à la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère, à Bulle.

7

Service des eaux

75 | 77

Introduction	page 75
Réseau Ville de Bulle	page 75
Réservoir de Vaucens	page 76
Consommation	page 76

1. Introduction

Gruyère Energie SA (GESA) est un prestataire de services dans le domaine de l'approvisionnement en eau pour la Ville de Bulle et pour la société EauSud SA. Son mandat s'applique à la planification des installations, leur mise en service, leur exploitation. Il comprend également la facturation de la consommation à la clientèle finale. Pour GESA, le mandat confié par la Ville de Bulle est le plus important dans le domaine de l'eau potable.

2. Réseau Ville de Bulle

Travaux

En matière d'entretien et de développement du réseau d'eau de la ville de Bulle, GESA cherche à profiter au maximum des synergies possibles avec d'autres travaux. Le remplacement de certaines conduites s'est donc poursuivi conjointement au développement du chauffage à distance et à la pose des infrastructures d'eaux claires et usées.

Parallèlement au renouvellement du réseau, la mise en place de nouvelles conduites destinées à répondre aux besoins croissants liés au développement important de la ville de Bulle est résumée dans le tableau ci-après. Voici quelques exemples de travaux réalisés en 2018 :

Pose de nouvelles conduites :

- Rue des Roseires – Pont sur la Trême
- Chemin de Saucens – Jardins de la Pâla
- Chemin de Pré-Vert 12-14
- Rue du Vieux-Pont – Spirale

Rénovation/remplacement de conduites :

- Rues des Vanils – Pierre-Sciobéret
- Rue du Stade

Evolution du réseau communal (extension et rénovation)

Nombre d'introductions réalisées en 2018	35
Conduites d'introduction	1772 mètres
Conduites de distribution	851 mètres
Conduites de vidange	0
Conduites de transport	965 mètres

Chantiers 2018	Diamètres (mm)	Longueurs (m)
Jardins Pâla - Ch. Saucens	PE 160 et Fte 200	127
Roseires - Pont	Fte 100/150/200 et PE 160/225	304
Vaucens - Bellevue	PE 180 et Fte 300	1172
Vanils - Sciobéret	Fte 100 et PE 125/160	131
Rue du Stade	PE 63	71
Divers	PE 63/125/160 et Fte 100	14
TOTAL		1819

3. Réservoir de Vaucens : construction d'une conduite supplémentaire

Une grande partie des bâtiments de la ville de Bulle sont reliés au réservoir de Vaucens, situé sur la colline du même nom, qui est alimenté principalement par les captages du Pont du Roc à Charmey.

A la sortie de ce réservoir, une conduite d'un diamètre de 600 mm alimente le réseau de distribution d'eau potable. Construite dans les années 1960, celle-ci constituait jusqu'alors la seule conduite d'approvisionnement de la ville entre le réservoir et le quartier du Ferrage. Cette installation, en raison de son unicité, représentait un point faible dans l'approvisionnement en eau.

Pour améliorer cet approvisionnement et mieux sécuriser la distribution d'eau potable en ville de Bulle, cette dernière a décidé de construire une conduite supplémentaire de 300 mm pour relier le réservoir au réseau de distribution déjà existant dans le quartier du Coude. Il a aussi été décidé de profiter de la construction de cette conduite supplémentaire pour réaliser un nouveau point d'alimentation pour la zone de Jéricho, qui est approvisionnée avec une pression insuffisante. La construction d'une installation de pompage (mise en pression du réseau) a été aussi décidée pour compléter cette amélioration du réseau.

GESA a ainsi construit en 2018 la station de pompage et la conduite supplémentaire, dont le crédit de construction de 1,16 million de francs avait été accepté par le Conseil général de la Ville de Bulle dans sa séance de décembre 2017. L'ensemble de ces éléments sera mis en service au printemps 2019. Ceci permettra de sécuriser l'approvisionnement de la ville de Bulle et de garantir une distribution à une pression selon les normes à la zone de Jéricho. La station de pompage sera exploitée conjointement avec la commune de Morlon.

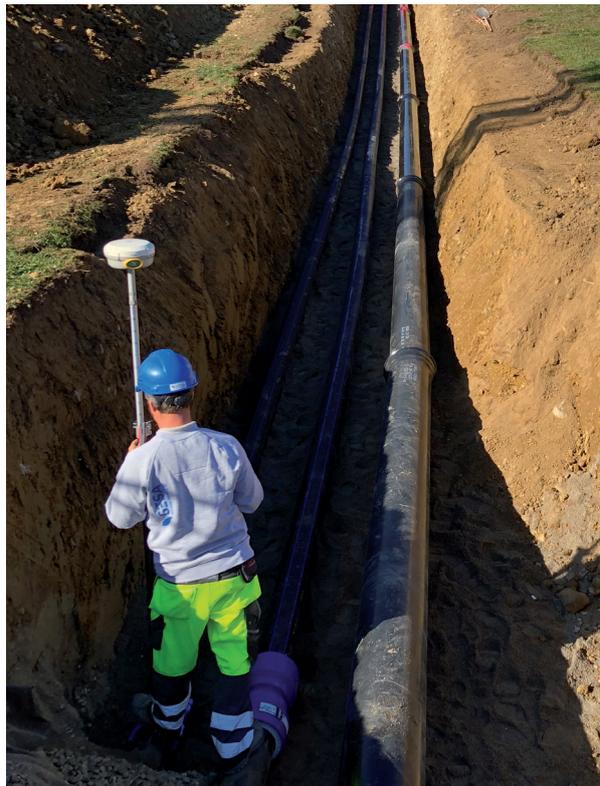
4. Consommation

Chaleur et manque persistant de pluie, c'est ainsi que l'année 2018 s'est présentée en Suisse. Dix des douze températures mensuelles moyennes ont été nettement au-dessus de la norme, dont six se sont situées dans une zone extrême. La chaleur continue n'a pas seulement conduit à un nouveau record annuel, le semestre d'été a également été le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. La chaleur record s'est accompagnée d'un manque inhabituel de pluie sur plusieurs mois.

Dans ce contexte, la consommation de la ville de Bulle et les ventes d'eau ont augmenté de plus de 10 % durant cette année. Toutefois, les achats auprès d'EauSud SA n'ont augmenté que de 3,86 %. Cet écart entre les ventes et les achats démontre le bien-fondé du système de recherche de fuites qui a permis de baisser celles-ci de 4,7 % durant cette période.



Construction de la conduite supplémentaire du réservoir de Vaucens



Repérage de conduites sur le chantier Bellevue-Vaucens

8

Musée gruérien et Bibliothèque publique

79 | 87

Points forts 2018	page 79
Accueil du public	page 79
Activités de la bibliothèque	page 79
Activités du musée	page 81
Personnel de la bibliothèque et du musée	page 85
Infrastructures	page 86
Communication et promotion	page 86
100 ^e du Musée gruérien et de la bibliothèque	page 86
La Commission du musée et de la bibliothèque	page 87
Partenaires	page 87
Remerciements	page 87

1. Points forts 2018

En 2018, le Musée gruérien et la Bibliothèque publique ont fêté les cent ans de l'institution fondée par le legs de Victor Tissot. Six soirées mémorables ont accueilli les habitants à la découverte du patrimoine, des écrits et des images de leurs communes. Des animations inédites en bibliothèque, un projet participatif de photographie et la présence du musée et des Amis aux marchés ont contribué à renforcer les liens entre la population de la région, le musée et la bibliothèque.

Le réseau des bibliothèques scolaires s'est enrichi de la bibliothèque Libellule, créée par la Bibliothèque de Bulle dans le bâtiment En Dardens. Très attendue par les enseignants et les élèves du site scolaire de la Léchère, elle a d'emblée connu une fréquentation importante.

L'agrandissement du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique a été mis en travail et la première étape acceptée par le Conseil communal.

2. Accueil du public

Pendant l'année, 112'597 passages ont été enregistrés à l'entrée du bâtiment. L'intérêt marqué et fidèle des habitants de la région répond aux propositions de la bibliothèque (33 animations), du musée (21 événements) et des Amis du Musée.

A la bibliothèque, le nombre de lecteurs actifs a augmenté à 4'896 (4'534 en 2017), notamment en lien avec l'ouverture de Libellule.

Le musée a accueilli 22'515 visiteurs (18'133 en 2016, 14'011 en 2017), dont 15 % d'enfants. Les visiteurs adultes proviennent de manière constante pour 92 % de Suisse romande, 5 % de Suisse alémanique et seuls 3 % de l'étranger (France). Le musée a assuré 43 visites guidées sur le parcours historique en ville de Bulle (46 en 2017, 42 en 2016) pour 714 participants, 115 visites dans le musée (79 en 2017), 5 anniversaires et 3 ateliers en bibliothèque. En tout, 166 activités ont été organisées en 2018. Tous les quatrièmes dimanches du mois, l'entrée est gratuite.

L'institution a reçu les habitants de la commune ayant atteint l'âge de la retraite et les nouveaux citoyens de 18 ans. Elle a aussi participé à l'accueil des nouveaux habitants et a organisé les visites guidées de la ville à cette occasion.

3. Activités de la bibliothèque

Accueil et prêt

Le total des prêts et prolongations de la Bibliothèque de Bulle (Condémine) s'élève à 137'441 en 2018 (133'437 en 2017, 129'469 en 2016), soit 4'004 prêts de plus qu'en 2017. Lec'Tour connaît une légère augmentation avec 10'381 prêts (9'905 en 2017, 10'789 en 2016). Pour ses quatre premiers mois d'activité, Libellule a enregistré 4'368 prêts. Le nombre total de prêts (Bulle, Lec'Tour et Libellule) s'élève à 152'190 (143'342 en 2017, 140'267 en 2016), soit 8'848 prêts supplémentaires. Ce résultat montre l'intérêt des lecteurs pour la bibliothèque et ses collections toujours renouvelées et démontre que la création de la bibliothèque scolaire Libellule répond bien à un besoin.

Les lecteurs disposent de 2'120 romans et documentaires en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, turc, albanais, dont 400 romans en grands caractères, changés deux fois par année auprès de Bibliomedia. Le prêt de ces documents est entièrement informatisé depuis janvier 2018. Le prêt interbibliothèque a concerné 246 ouvrages commandés (272 en 2017) et 160 demandes d'autres biblio-

thèques (160 en 2017). Les lecteurs ont emprunté 1095 livres électroniques en français et 91 en anglais (1217 en 2017). Les fonds patrimoniaux ont été consultés pour 206 volumes (200 en 2017).

Les usagers de la bibliothèque

Parmi les 4'896 lecteurs actifs, la bibliothèque compte 2'071 élèves du cercle scolaire Bulle-Morlon. Il faut y ajouter les usagers des espaces d'accueil et de la salle de lecture. 65 % des lecteurs sont domiciliés à Bulle et le lectorat se compose de 36 % d'adultes, 58 % d'enfants (42 % d'élèves) et 6 % d'étudiants.

Bibliothèque scolaire

Durant l'année, l'équipe de la bibliothèque a animé de nombreuses visites : 36 à Bulle (32 en 2017), 26 à Lec'Tour (11 en 2017) et 10 à Libellule pour tous les niveaux de 1H à 8H.

Les rallyes-lecture ont été prêtés 12 fois en 2018 (24 en 2017). Les bibliothécaires ont préparé 151 malles thématiques (livres sélectionnés selon différents critères d'après un sujet donné par l'enseignant) durant l'année 2018 (161 en 2017, 133 en 2016). L'accueil extrascolaire reçoit également des caisses de livres, changées trois fois par année, ainsi que le Centranim pour le Cabal'été.

Ainsi, la « Chasse au trésor » et le « Tour du monde en 80 livres » n'ont pas eu lieu en 2018. En revanche, neuf classes de 5-6H ont participé aux « Enquêtes policières ». Une nouvelle animation créée par la Commission bibliothèque scolaire pour les 7-8H, intitulée « Genre express », permet de faire découvrir aux élèves les différents genres littéraires (policier, aventure, fantastique, poésie).

Une soirée facultative de présentation de la bibliothèque a accueilli une dizaine de nouveaux enseignants du cercle scolaire. Les bibliothécaires remercient André Schibler et Patric Davet, ancien et nouveau chef du Service des écoles, les responsables d'établissement ainsi que les enseignants membres de la Commission bibliothèque scolaire pour l'excellente collaboration.

Animations

La bibliothèque a présenté son histoire dans une exposition dans l'espace d'accueil du rez-de-chaussée : *Bien plus qu'une histoire de livres*. Elle a organisé des animations pour adultes et enfants dans le cadre du centenaire de l'institution, mettant en valeur tant les collections patrimoniales que la bibliothèque comme lieu animé pour tous âges. Elle a organisé la Nuit du conte et reçu près de 300 auditeurs à cette occasion.

Des animations fidélisent le jeune public : *Né pour lire* pour les tout-petits, les ateliers *Samedi ça te dit ?* et les *Histoires du mercredi* pendant les vacances scolaires.

Acquisitions et catalogue

En 2018, la bibliothèque a acheté 2'314 documents (2'384 en 2017), soit 905 pour le secteur jeunesse et 1'409 pour le secteur adulte. Elle a également acheté 487 livres pour la bibliothèque scolaire Lec'Tour (425 en 2017), augmentation possible grâce à l'utilisation du montant perçu pour les livres perdus.

Elle a acquis, équipé et catalogué 3'800 documents pour constituer le fonds de base de la bibliothèque scolaire Libellule.

A fin 2018, la Bibliothèque de Bulle comptabilisait 42'035 documents en libre-accès (39'137 en 2017), dont 16'714 pour la jeunesse (15'760 en 2018), 26'291 en magasins (25'852 en 2017) et 248 dans les bureaux (246 en 2017). Lec'Tour comptabilise 5'298 documents et Libellule 3800 documents.

La Bibliothèque de Bulle a créé 609 notices et s'est raccrochée à 1987 notices existantes pour Bulle, 234 notices créées et 853 raccrochages pour Lec'Tour, ainsi que 896 notices créées et 2'540 raccrochages pour Libellule dans le catalogue informatisé Virtua.

Le désherbage effectué pour assurer le renouvellement des collections et maintenir l'attractivité des fonds a éliminé 521 livres du secteur adulte (741 en 2017) et 446 livres du secteur jeunesse (351 en 2017).

Réseau des bibliothèques scolaires / Lec'Tour / En Dardens

La bibliothèque scolaire Libellule dans le bâtiment En Dardens a ouvert ses portes avec la rentrée scolaire d'août 2018. L'aménagement en a été terminé durant l'hiver. Le crédit pour l'acquisition des collections reste ouvert pour compléter l'acquisition des collections durant l'année 2019.

Les classes ont participé de manière plus assidue aux différentes animations proposées par la bibliothèque scolaire Lec'Tour.

Communication et promotion

La bibliothèque a connu une visibilité inédite avec les activités proposées durant le 100^e et grâce aux baignoires de livres disposées dans l'espace public.

4. Activités du musée

Exposition permanente

Des visites guidées thématiques, des animations pour les écoles et une campagne de promotion soulignent l'intérêt toujours actuel de cette exposition. L'entretien courant inclut le renouvellement des appareils électroniques. Le secteur Trésor des collections a été équipé de cimaises en bois conformes aux standards actuels.

Expositions temporaires

Le musée a proposé cinq nouvelles expositions durant l'année :

- *Nova vida* - Brésil-Portugal - 10^e Enquête photographique fribourgeoise, Thomas Brasey (16 décembre 2017-15 avril 2018).
Plusieurs animations en 2018 dont une soirée portugaise, des visites de classes et des contacts avec les associations Suisses-Brézil. Le travail de Thomas Brasey a été exposé ensuite à Winterthur (galerie Coalmine), Nyon (galerie Focale), Fribourg (Fribourg-Centre) et Nova Friburgo au Brésil (Usina Cultural).
- *Bien plus qu'une histoire de livres* (27 janvier-15 avril 2018).
Préparée par les bibliothécaires, l'exposition retrace cent ans de la Bibliothèque de Bulle avec des documents et des témoignages oraux.

- *La vie en ville* (5 mai-9 novembre 2018).
La 9^e Exposition suisse de papiers découpés a présenté 79 œuvres de 68 artistes sélectionnés par un jury. Les canivets, dont des pièces inédites et restaurées, ont été présentés dans le secteur Trésors des collections.
- *#Un jour en Gruyère* (29 juin-septembre 2018.).
Les 2'200 images offertes au musée par le public les 22 et 23 juin présentées une semaine plus tard sur écrans, en mosaïque et dans une installation interactive. Des témoignages recueillis le 23 juin ont été introduits dans une installation de vision 3D, une réalisation de *eikon*, école professionnelle en arts appliqués de Fribourg.
- *Mondes intérieurs. L'hôpital de Marsens* (5 octobre 2018-6 janvier 2019).
Histoire de l'institution fondée en 1872, en objets, images, œuvres d'art et témoignages. En collaboration avec le Réseau fribourgeois de santé mentale.
- *Marcel Imsand. Les frères* (15 septembre 2018-6 janvier 2019).
Dans le secteur Trésors des collections, accrochage de 47 originaux de la série réalisés par le photographe avec les jumeaux Vionnet de Vaulruz.

Visites guidées, médiation

Le carnet-agenda *Programme des activités* a été édité deux fois en 2018 (28+24 pages et une brochure avec les activités pour enfants). Jusqu'au 8 septembre 2018, les activités ont été placées sous le signe du 100^e anniversaire de l'institution.

Les guides ont assuré 115 visites guidées ou animées au musée, dont trois en allemand et une en anglais, et 43 visites sur le parcours historique en ville.

Sur le thème *Mystères aux musées*, la Nuit des musées du 10 novembre a été organisée par l'association Musées en Gruyère et à Bulle par les Amis du Musée. Un éclairage inédit et une animation de Camille von Deschwanden ont accompagné les visiteurs dans leur visite des prisons anciennes du château et des sous-sol du donjon. Le musée a présenté des grimoires et autres croyances avec la contribution de l'historien Alain Bosson. La fréquentation a été intense avec 323 bracelets vendus et 1'151 visites dénombrées au musée et au château.

Sous le thème général *Sans frontières* et avec le titre *Palace et arrière-cour*, les Journées du patrimoine à Bulle ont permis à 345 participants de découvrir les coulisses du Grand Hôtel Moderne, le café Le Fribourgeois et la rue de la Sionge en compagnie des guides du musée et de l'association Patrimoine Gruyère-Veveyse, en collaboration avec le Service des biens culturels du canton de Fribourg.

Le musée a accueilli le public lors d'événements comme la Chasse aux J'œufs de Pâques, la Fête de la musique ou la remise des attestations de cours de français pour les nouveaux arrivants. L'institution a mis sa salle de conférence à disposition de la Croix-Rouge pour un cours hebdomadaire de langue française.

Parmi les 115 visites, les animatrices du musée ont accueilli 80 classes, dont 25 dans le cadre du Festival culture & école organisé par le Service de la culture. Pour cette occasion, deux dossiers pédagogiques ont été acceptés par le programme et mis en ligne sur la plateforme (Visites théâtrales et Poya). Un troisième dossier a également été validé en 2018 (Découverte de la Gruyère par l'image). Deux dossiers ont été préparés pour étoffer l'offre proposée en 2019.

En 2018, l'équipe a animé cinq anniversaires et accueilli les enfants inscrits au Passeport vacances de la Gruyère.

Tourisme

La collaboration est suivie avec La Gruyère Tourisme, la Société de développement de Bulle et environs et l'association Musées en Gruyère. Les conservateurs du musée contribuent au groupe de pilotage « Avec Bulle - Cité de rencontres ». Des médias sont accueillis à la demande de La Gruyère Tourisme et de Fribourg Tourisme.

Le donjon du château de Bulle a été ouvert au public en 2018 dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine. Le Musée gruérien et La Gruyère Tourisme ont contribué à faire connaître cette nouvelle offre en publiant un flyer et en organisant des visites commentées gratuites. Selon les statistiques de l'Etat de Fribourg, 12'000 personnes ont découvert le donjon en 2018. Cette nouvelle offre doit être pérennisée en 2019.

Le concours du Parcours historique en ville de Bulle, diffusé en ville notamment à l'occasion du Marché folklorique, a rencontré du succès avec 754 bulletins de participation.

Le Musée gruérien a obtenu le 27 novembre 2018 le label de qualité niveau I de la Fédération suisse du tourisme. Ce programme de qualité offre la possibilité aux prestataires touristiques de contrôler et d'optimiser la qualité de leurs services, la manière d'accueillir leurs hôtes et de répondre à leurs demandes. Le suivi de cette labellisation est assuré par la Fédération suisse du tourisme et elle devra être réévaluée tous les trois ans.

Collections

L'inventaire des collections et des nouvelles acquisitions s'est poursuivi avec 2'923 nouvelles fiches d'inventaire créées en 2018, ce qui porte à 43'042 le nombre de pièces indexées dans la base de données du musée (documents d'archives, tableaux, dessins et sculptures, gravures et imprimés, objets, photographies).

La base de données en ligne du musée comprend 4'000 photographies et œuvres d'art visuel, soit 10 % du total. Les fonds photographiques sont également en ligne sur Memobase (MEMORIAV) et Daguerreobase (base de données européenne consacrée aux daguerréotypes). Plusieurs manuscrits du musée sont publiés sur la base internationale e-codices.

Dons et acquisitions

Le musée a reçu 41 lots de dons (communauté portugaise à l'occasion de l'exposition *Nova vida*, archives conservées au Tonnelier et dans l'ancienne maison Collaud au Café de la Promenade, etc.). Certaines collections proposées au musée ont été transmises à d'autres institutions, notamment la BCU Fribourg pour un fonds photographique consacré à l'ingénieur Beda Hefti.

Parmi les 20 acquisitions réalisées par le musée figurent des œuvres contemporaines de Massimo Baroncelli et Julien Victor Scheuchzer, un meuble peint de Netton Bosson, des tableaux d'Eugène Reichlen, Raymond Buchs, Alexandre Cingria et Hiram Brülhart, une photographie de Christophe Maradan (Course des charrettes de Charmey), des cartes postales et des reportages photographiques réalisés dans l'institution.

De nombreux dons ont été triés ou déclinés afin de ne pas encombrer les réserves de doublons ou de pièces sans documentation ou sans lien avec la région.

Prêts. Le Réseau fribourgeois de santé mentale et la Collection de l'art brut à Lausanne ont prêté plusieurs dizaines d'objets au musée pour l'exposition *Mondes intérieurs*. Les prêts accordés par le Musée gruérien à des tiers concernent en priorité la circulation des tirages photographiques de Thomas Brasey

sur Nova Friburgo (Nyon, Winterthour) et la restauration du fonds de Boccard (Berne). Trois daguerréotypes de Girault de Prangey ont également été prêtés au Musée jurassien d'art et d'histoire pour une exposition temporaire.

Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère

Conformément aux statuts du Fonds d'acquisition, l'appel a été publié sur le site de la Ville de Bulle et transmis par voie de presse et à Visarte. Le Fonds a reçu dans les délais 10 dossiers et le jury a décidé l'acquisition de l'œuvre de Guy Oberson. Il a acquis la *Meringue lumineuse* de Camille von Deschwanden discuté en 2017 et, à l'occasion du festival Altitudes, il a procédé à l'achat d'un diptyque de Vincent Ottiger. Il a pris note d'artistes à suivre en vue d'en acquérir une œuvre.

Recherches, conférences et publications

Le musée a ouvert 51 dossiers de recherches de photographies contenant 777 fichiers. La majeure partie des images ont été fournies en échange de contreparties (rabais, communication, exemplaires justificatifs de livres). A noter en particulier que cinq illustrations ont été fournies au Metropolitan Museum of Art (New York) pour publication dans un catalogue d'exposition dédié au pionnier de la photographie J.-Ph. Girault de Prangey. D'autres photographies illustreront une publication prévue sur le *Ranz des vaches*.

Plusieurs dizaines de demandes de renseignements de professionnels ou du public, nécessitant parfois des recherches importantes, ont été traitées par les conservateurs (publication sur l'histoire de Vuadens, 70 ans du lac de la Gruyère pour la RTS, etc.).

Isabelle Raboud-Schüle, directrice de l'institution, contribue aux travaux de la Commission suisse pour l'UNESCO qui a siégé à Bulle en juin 2018. A cette occasion, Christophe Mauron a présenté le projet *Nova vida* et Mélanie Rouiller les *Traditions vivantes en images*.

Isabelle Raboud a participé à Vienne aux travaux des commissions UNESCO germanophones sur le patrimoine immatériel. En tant que membre du groupe de travail international IMD (musées et patrimoine immatériel), elle a participé aux séances de préparation et a apporté des contributions lors du colloque sur les traditions urbaines à Berne en septembre 2018: *Traditions vivantes en images* par Mélanie Rouiller, la Fête des vigneron, la ville en papiers découpés et la bénichon, patrimoine culinaire fribourgeois. Isabelle Raboud a été sollicitée à ce sujet dans des groupes de réflexions d'Alpfoodways et sur les parcs naturels régionaux. Elle a prononcé un discours du 1^{er} Août sur le thème des traditions à Châtel-sur-Montsalvens et a participé aux sélections des chanteurs du *Ranz des vaches* pour la Fête des vigneron.

Christophe Mauron, conservateur, a présenté une conférence sur l'entreprise Gruyéria au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, dans le cadre du cours annuel de la Société d'histoire du canton.

Les conservateurs ont contribué à plusieurs publications: Isabelle Raboud a fourni des textes sur l'odeur de la nourriture pour le Musée de la main à Lausanne, sur la Fête des vigneron et ses armaillis (avec Sabine Carruzzo) pour Forum PBC, sur le *Ranz des vaches* et les personnages des livrets des Fêtes pour le volume *Acteurs de la vigne* de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Sollicitée par HEAD Genève, Isabelle Raboud a donné une conférence et a participé à une journée de travaux sur le thème du costume. Dans le cadre du 100^e anniversaire de l'institution, Christophe Mauron et Isabelle Raboud ont rédigé les textes de présentation d'illustrations du musée publiées dans le journal *La Gruyère* et offertes de 2018 à 2020 aux abonnés de la revue internationale *L'Alpe*. Christophe Mauron a publié un texte sur l'explorateur photographe Louis de Boccard dans les *Annales*, revue de la Société d'histoire du canton de Fribourg, et un article consacré à la formation du peintre Hiram Brühlart dans la revue *Pro Fribourg*.

Le musée a en outre initié plusieurs recherches en vue des expositions temporaires 2019 (*Conquistador* et *Lait*).

Patrimoine immatériel

Sur mandat du Service cantonal de la culture, le musée a piloté le projet *Traditions vivantes en images* animé par Mélanie Rouiller. Le financement en est géré par la Société des Amis du Musée. Des expositions ont été présentées au Musée de Tavel et au Musée de Charmey (Charrettes) et un projet final préparé avec *eikon* pour Morat-lumières en 2019. Les images des photographes professionnels sont archivées numériquement dans l'inventaire du Musée gruérien qui conserve également les acquisitions.

5. Personnel de la bibliothèque et du musée

A fin 2018, l'institution occupe des collaborateurs fixes pour l'équivalent de 12,1 postes pleins et du personnel auxiliaire pour l'équivalent d'environ un poste. L'équivalent de 7,95 postes est consacré à la bibliothèque. Le fonctionnement a été réorganisé en 2018 avec une redistribution des tâches dans les domaines des collections ainsi que de la communication et la publicité. Une nouvelle AID, Gladys Kembo, a été engagée à 100 % dont 40 % consacrés à la bibliothèque Libellule. A partir du 1^{er} décembre et pour cinq mois à 50 %, Caroline Clément remplace Laure Seydoux, en congé maternité.

Eleonor Denervaud a terminé son mandat de médiation culturelle pour le 100^e au 30 juin 2018.

Deux mandats ont été attribués à des restauratrices de photographies dans le cadre du projet d'exposition *Conquistador* – fonds photographique Louis de Boccard (SMP Photoconservation à Rome et Fokore à Berne, financé par MEMORIAV).

Un mandat a été attribué à Salomé Lutz pour le traitement et la conservation préventive des négatifs Photos Glasson.

Le civiliste Lucas-Emeric Zosso a notamment travaillé sur les statistiques de l'institution et l'inventaire des collections.

Lucia Leoni et Carine Cornaz Bays ont été chargées de l'inventaire et de la documentation du fonds photographique Louis de Boccard.

Plusieurs personnes ont été engagées ponctuellement pour les vernissages et apéritifs, pour assurer la présence aux marchés folkloriques (financée par les Amis du Musée).

Les collaboratrices de la bibliothèque ont suivi des cours sur les animations, les nouvelles normes de catalogage RDA, les documentaires pour les adolescents et les lectures faciles pour les plus jeunes. Des stagiaires ont été accueillis pour une journée d'information.

Les collaboratrices et collaborateurs du musée ont suivi des formations et participé à des conférences professionnelles.

L'ensemble du personnel a participé à une journée de formation consacrée à la Médiathèque de Monthey et au Trésor de Saint-Maurice.

6. Infrastructures

Le passage à la GED, gestion informatisée des documents, a été préparé. Un nouveau logiciel de gestion du temps de travail a été acquis et paramétré pour les besoins spécifiques de l'institution.

Le projet, le message au Conseil communal et le cahier des charges pour l'agrandissement du bâtiment ont été élaborés par un groupe de travail sous l'égide de la Commission du Musée.

7. Communication et promotion

En 2018, l'institution a développé un nouveau site web et de nouveaux imprimés pour l'exposition permanente. La publication est prévue début 2019.

Sur Facebook, la page du Musée gruérien compte 1'500 abonnés et celle de la bibliothèque 180. L'institution est également présente sur Twitter, Instagram, Youtube et Tripadvisor et elle entretient des liens suivis avec les plateformes Notrehistoire.ch et Traditions vivantes en images.

Une promotion commune à destination des voyageurs, avec les institutions les plus importantes de la région, a été coordonnée par La Gruyère Tourisme.

Le principe d'une collaboration accrue du musée avec La Gruyère Tourisme a été accepté par les Autorités. Elle aura pour objectif de développer la communication digitale du musée, notamment sur Instagram et les moteurs de recherche.

La collaboration avec les Musées en Gruyère contribue à assurer année après année le succès de la Nuit des musées en Gruyère.

L'institution est apparue à de nombreuses reprises dans les médias du canton et de Suisse romande. Le *Courrier international* a consacré un important dossier à la région et au musée en collaboration avec Suisse Tourisme et Fribourg Tourisme.

8. 100^e du Musée gruérien et de la Bibliothèque

Le 100^e de l'institution s'est terminé par une soirée de remerciements à tous les acteurs et aux bénévoles. Le rapport final a été rendu à l'Office fédéral de la culture (OFC) qui avait accordé un soutien financier au projet. Le musée a pu renforcer ses contacts avec plus de 140 personnes individuelles et 80 sociétés locales. L'opération *#unjour en Gruyère* a motivé plus de 300 contributeurs qui ont offert 2'200 images au musée. Les six soirées à la découverte des collections ont mobilisé 1'500 personnes très intéressées. La couverture médiatique a été bonne avec une série thématique dans *La Gruyère*, un tous-ménages et des contacts suivis avec chacune des communes du district.

Les dons en argent et en nature de la Loterie Romande, de l'OFC, des partenaires privés et des Amis du Musée ont permis de tenir un budget global de Fr. 141'000.--.

Des économies réalisées grâce à ces soutiens, dans le fonctionnement et les expositions temporaires, permettent d'acquérir au début 2019 un ensemble d'étagères roulantes pour augmenter les stocks de la bibliothèque.

9. La Commission du musée et de la bibliothèque

La Commission du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique, présidée par M. le conseiller communal Nicolas Wyssmueller, en charge de la culture et du musée, a tenu cinq séances. Les procès-verbaux des séances ont été acceptés par le Conseil communal.

L'agrandissement du bâtiment a fait l'objet d'une demande de crédit acceptée par le Conseil général. A la suite de la pré-étude de faisabilité confiée au bureau d'architectes Deillon-Delley, un concours d'architecture sera organisé en 2019. Des discussions ont été entreprises avec le préfet et l'Etat pour renforcer la synergie avec le château de Bulle.

10. Partenaires

Le Musée gruérien a participé à l'association des Musées du canton de Fribourg et à Musées en Gruyère. Le Service cantonal de la culture a mandaté le Musée gruérien pour les traditions vivantes.

La Société des Amis du Musée gruérien a apporté un soutien essentiel. Christophe Mauron a participé au groupe de travail qui a créé une nouvelle formule pour le journal *l'AM* diffusé quatre fois l'an à 2'600 exemplaires. La Société a organisé quatre sorties, des conférences et la Nuit des musées. Elle a pu soutenir les expositions et activités grâce au partenariat avec les Banques Raiffeisen Moléson et aux dons de la Loterie Romande.

Memoriav, association de soutien au patrimoine audiovisuel, a accordé un montant de Fr. 50'000.-- au musée pour la restauration du fonds Louis de Bocard.

La Loterie Romande

La Loterie Romande a fait un don aux bibliothèques publiques fribourgeoises. Celle de Bulle a reçu Fr. 5000.--.

L'organe cantonal a accordé un don de Fr. 45'000.-- aux Amis du Musée gruérien pour l'acquisition du fonds Louis de Bocard et le 100^e anniversaire.

Culture & école

Dans le cadre de ce programme, les classes bénéficient d'une aide financière pour les transports et la visite.

11. Remerciements

A la suite des festivités du 100^e, l'institution entretient un réseau élargi et bénéficie de l'attachement de la population pour son patrimoine. Les événements et découvertes proposés au public ont démontré la modernité et la pertinence des collections et de la programmation.

Le musée et la bibliothèque remercient les Autorités, les membres des commissions, les partenaires et les personnes qui ont apporté leur soutien à la dynamique de l'institution. Le personnel de la bibliothèque et du musée a fait preuve de créativité et d'un grand engagement pour offrir de nombreuses nouvelles prestations à l'occasion du centenaire de l'institution. Avec les Amis du Musée, tous bénévoles, ils contribuent à la qualité et au rayonnement de la Bibliothèque publique et du Musée gruérien.

Bulle, le 24 avril 2019

Le Conseil communal